

Rapport de gestion **2023**



TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE 2023 EN BREF	1
ENSEIGNEMENT	3
RECHERCHE	11
ANALYSE ET ÉVALUATION DE LA QUALITÉ	19
FINANCES ET PERSONNEL	25
MANDAT D'OBJECTIFS 2023-2026	35

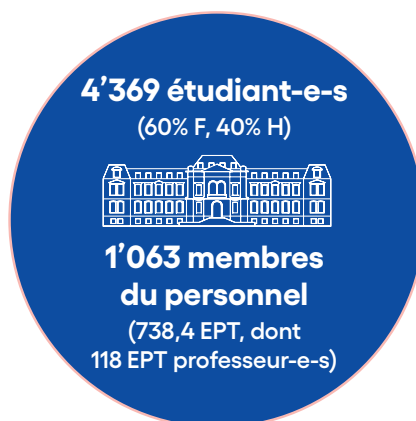
Ce rapport rend compte de la gestion de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Conformément aux dispositions de la loi sur l'Université, il présente les activités d'enseignement et de recherche ainsi que leur évaluation au sein du système d'assurance qualité. Il présente aussi les finances de l'institution, l'état d'avancement du mandat d'objectifs et est complété par une sélection de statistiques concernant les principales missions de l'UniNE : enseignement, recherche et services.

Le rapport d'activité, plus détaillé, peut être consulté sur www.unine.ch. Le rapport de gestion a été établi par le Rectorat et approuvé par le Conseil de l'Université dans sa séance du 26 juin 2024.

L'ANNÉE 2023 EN BREF

1'539 nouvelles inscriptions

8 nouveaux membres du corps professoral (4 F, 4 H)



1'101 diplômes délivrés (hors formation continue)

Nouveautés et temps forts

Enseignement



- Master en conservation de la biodiversité
- Pilier en humanités numériques et Pilier en science politique (BA lettres et sciences humaines)
- Spécialisation « Durabilité » (MSc finance)
- Spécialisation « Sociétés numériques » (MA sciences sociales)
- Concours de plaidoirie en droit de la santé, enseignement en résolution des litiges (MLaw)

Recherche



- 106 nouveaux projets de recherche (montant total 19,6 millions)
- Nouveau système de dépôt pour la publication des recherches en accès libre
- Politique Open Research Data (ORD), outil de mise à disposition des données de recherche

Rayonnement



- Prix Marcel Benoist décerné au professeur de biologie Ted Turlings
- Congrès de l'Association internationale des hispanistes
- Conférence de la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe
- Dies Academicus : « L'Université, figure du patrimoine cantonal »

Gouvernance



- Mandat d'objectifs 2023-2026 et augmentation de l'enveloppe de 10,5 millions pour 2024-2026 approuvés par le Grand Conseil (31.10)
- Hausse des charges de 885'00 CHF annoncée en raison de l'augmentation des loyers par le Conseil d'État
- Aboutissement du concours d'architecture et travail sur l'avant-projet de nouveau bâtiment

Qualité / Égalité / Durabilité



- Nouvelles statistiques et indicateurs : rapports sur les cursus, enquêtes de sortie
- Journée annuelle de sensibilisation au harcèlement sexuel
- Fin du remboursement des déplacements en avion si un trajet de train de moins de 10 heures existe, révision de la politique d'attribution des places de parc

ENSEIGNEMENT

Principales nouveautés

- Master interfacultaire en conservation de la biodiversité
- Piliers « Humanités numériques » et « Science politique » dans le Bachelor en lettres et sciences humaines
- Spécialisation « Durabilité » dans le Master en finance
- Spécialisation « Sociétés numériques » dans le pilier sociologie du Master en sciences sociales
- Concours de plaidoirie en droit de la santé et enseignement en résolution des litiges dans le numérique dans le Master en droit

Nouveaux membres du corps professoral

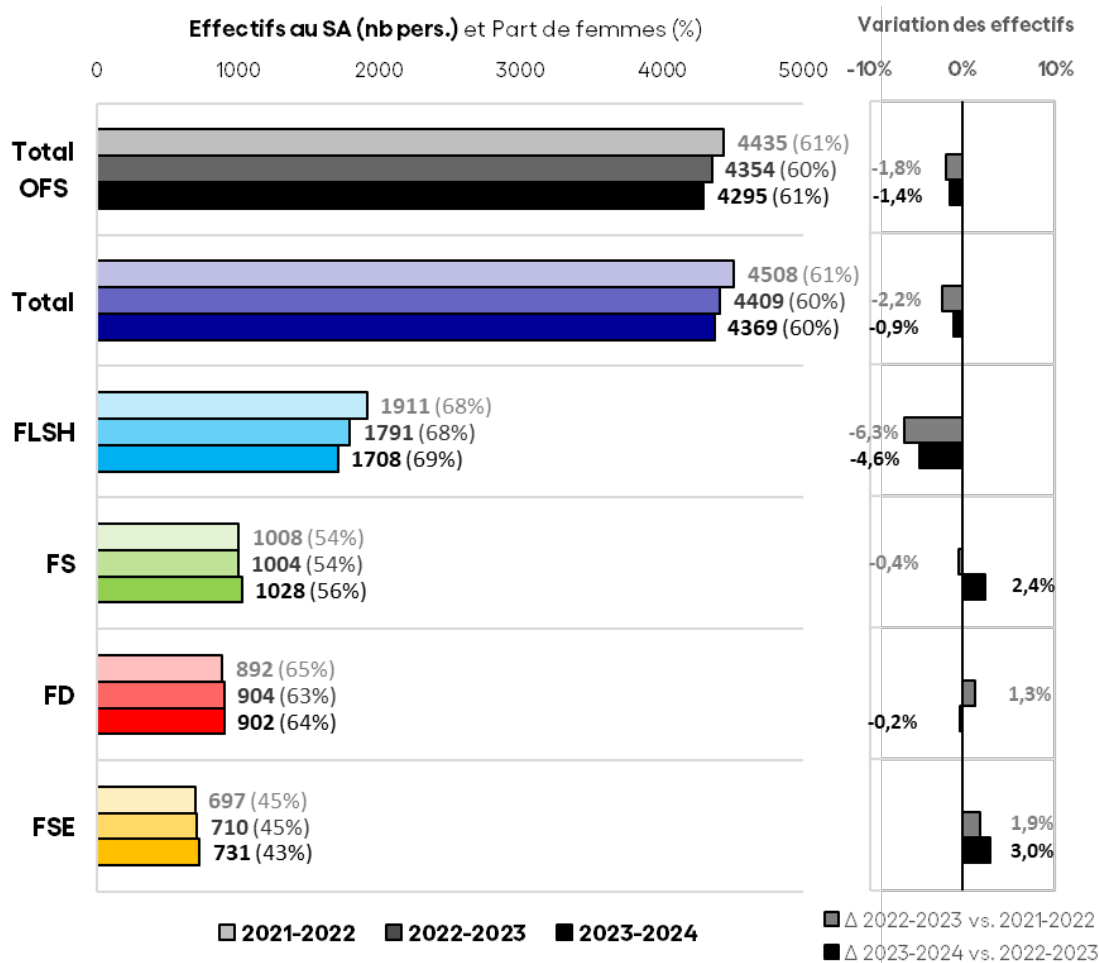
Quatre professeures (trois PO et une PATT) et quatre professeurs (quatre PO) entrent en fonction en 2023. Les chaires concernées sont :

- Chimie
- Droit des migrations
- Ethnologie
- Finance
- Génétique évolutive
- Macroéconomie appliquée
- Philologie classique
- Sciences des données

Effectifs

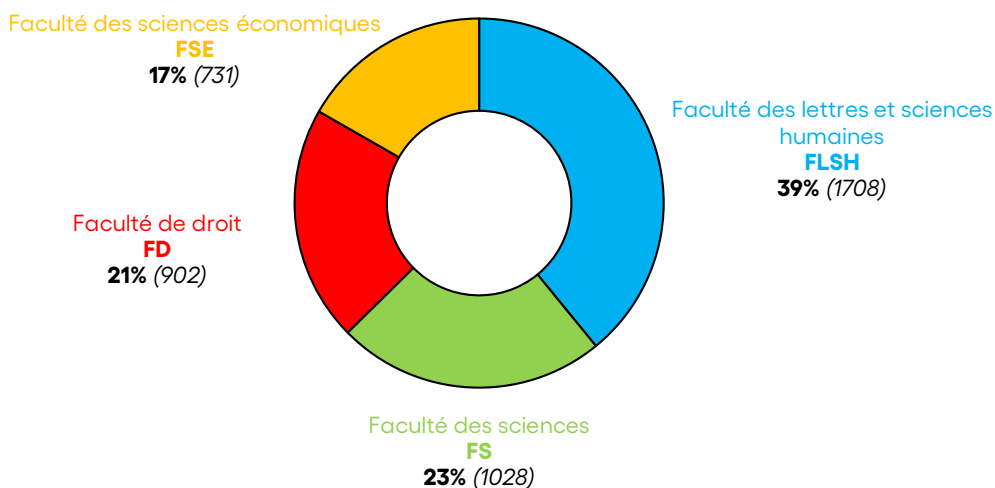
Le nombre de nouvelles admissions est de 1'539 au semestre d'automne (SA) 2023 (1'473 en 2022). Une hausse est constatée chez les Suissesses et les Suisses (1'177 contre 1'093 en 2022), alors qu'une légère diminution est observée chez les personnes étrangères (362 contre 380 en 2022). Le nombre de nouvelles personnes inscrites est en augmentation aussi bien en bachelor (807 contre 772 en 2022) qu'en master (616 contre 551 en 2022).

Comparatif sur 3 ans des effectifs totaux et par faculté

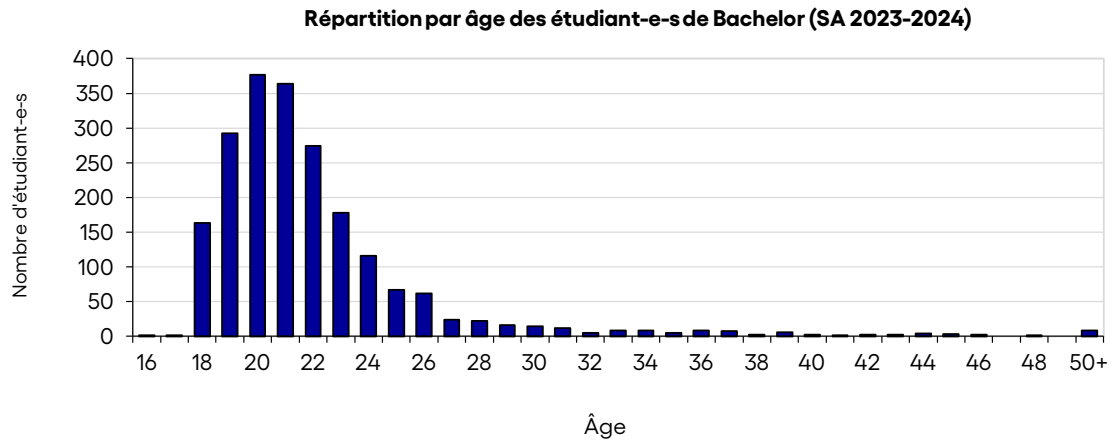


Note : Dans le total UniNE, les inscriptions dans les différents cursus sont prises en compte. Les étudiantes et étudiants inscrit-e-s dans deux cursus sont comptabilisé-e-s deux fois. À partir de 2021-2022, ces effectifs incluent également les personnes en complément HEP. Dans le total OFS, les étudiantes et étudiants inscrite-s dans plusieurs cursus ne sont comptabilisé-e-s qu'une seule fois, et les personnes inscrites pour un Complément HEP ne sont pas prises en compte. De plus, certaines étudiantes et certains étudiants immatriculé-e-s également dans une autre université ne sont pas pris-e-s en compte, car pas attribué-e-s à l'UniNE par l'OFS.

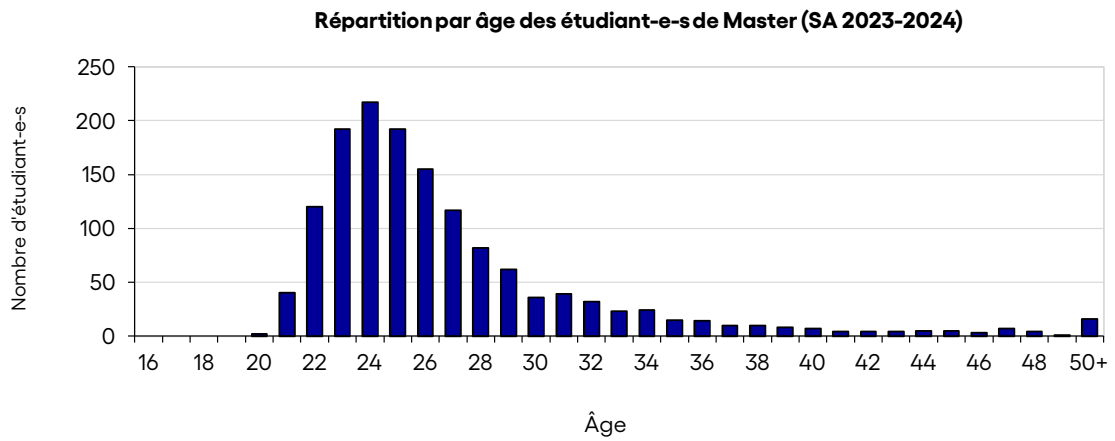
Effectifs SA 2023-2024 par faculté



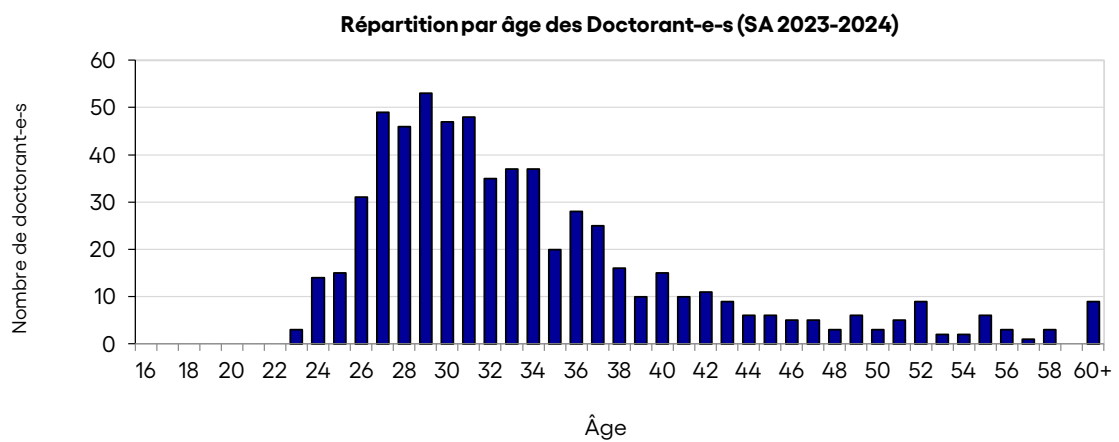
L'âge moyen des étudiantes et étudiants de bachelor est de 22 ans, l'âge médian est de 21 ans.



L'âge moyen des étudiantes et étudiants de master est de 27 ans, l'âge médian est de 25 ans.

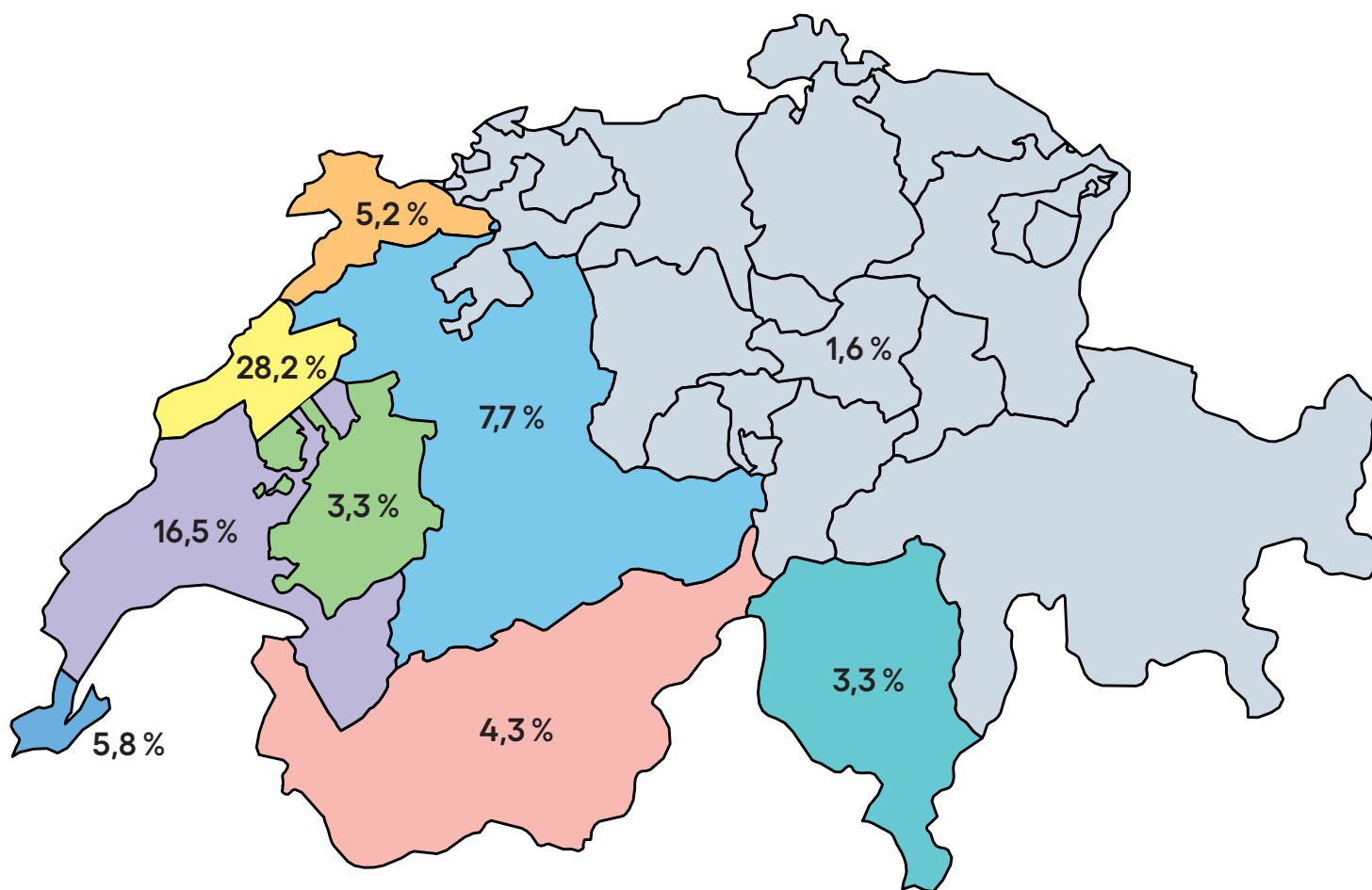


L'âge moyen des doctorantes et doctorants est de 34 ans, l'âge médian est de 31 ans.



Répartition des étudiant-e-s par provenance (SA 2022-2023)

Provenance	Effectif UniNE	Bachelor	Master	Doctorat
NE	28,2%	40,0%	19,7%	15,8%
BE	7,7%	9,6%	6,1%	6,6%
FR	3,3%	3,2%	4,3%	1,6%
JU	5,2%	6,5%	4,6%	3,2%
VD	16,5%	16,8%	19,4%	12,2%
GE	5,8%	3,9%	9,7%	3,8%
VS	4,3%	4,9%	4,8%	2,2%
TI	3,3%	3,7%	3,4%	2,4%
Autres CH	1,6%	1,1%	1,2%	4,7%
Étranger	24,1%	10,3%	26,7%	47,6%

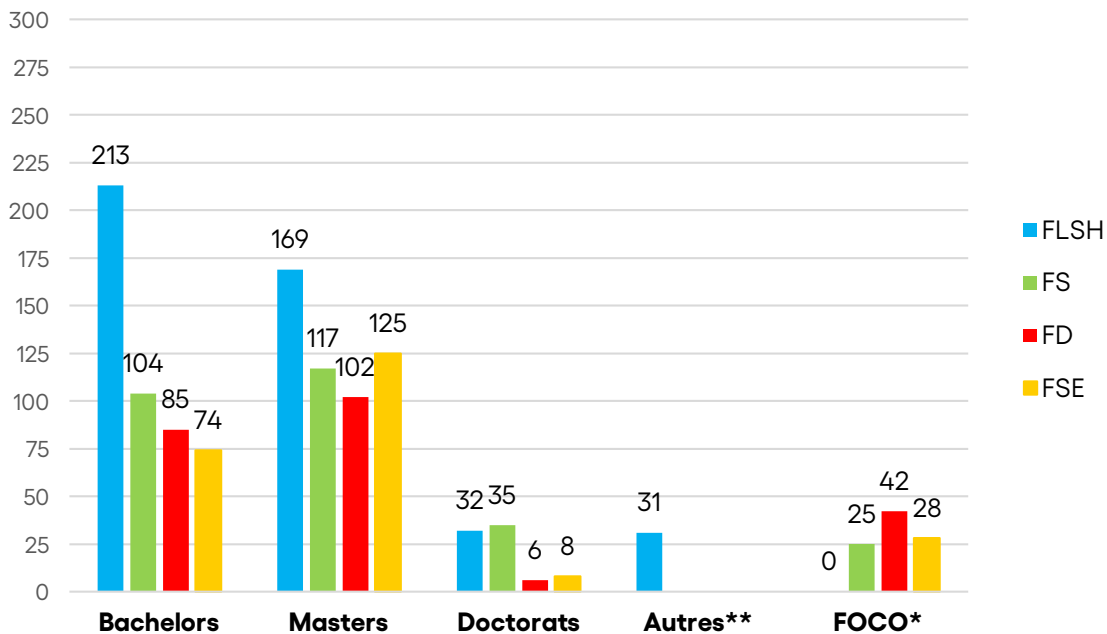


 +  24,1%

Titres délivrés

L'UniNE délivre 1'101 titres (hors formation continue), dont 476 de niveau bachelor, 513 de niveau master, 81 doctorats, et 31 certificats ou diplômes ILCF.

Titres délivrés en 2023

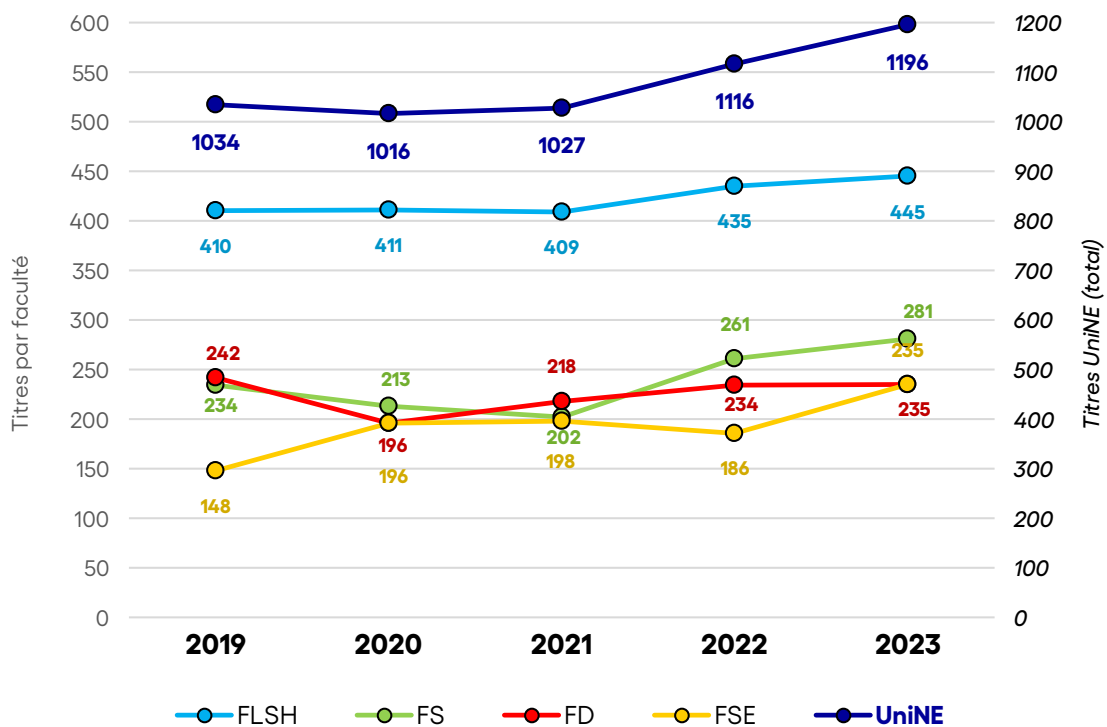


* FOCO : Diplômes de formation continue (CAS, DAS, MAS)

** Autres : Certificats et diplômes de langue et civilisation françaises

Titres délivrés, période 2019-2023

(y.c. diplômes de formation continue)



Concept Sport-Études

Le concept « sport-études », destiné aux sportives et sportifs d'élite qui souhaitent poursuivre des études académiques tout en pratiquant un sport de haut niveau, compte 15 inscrit-e-s.

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Étudiantes et étudiants	21 (6 femmes / 15 hommes)	14 (3 femmes / 11 hommes)	15 (4 femmes / 11 hommes)
Sports représentés	Athlétisme (1) Badminton (1) Cyclisme (3) Football (2) Hockey sur glace (9) Karaté (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Volleyball (1)	Athlétisme (2) Badminton (1) Cyclisme (1) Football (1) Hockey sur glace (3) Judo (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Ski nordique (1) Volleyball (1)	Athlétisme (2) Badminton (1) Cyclisme (1) Escrime (1) Football (1) Gymnastique (1) Hockey sur glace (3) Judo (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Volleyball (1)
Associations et clubs sportifs	Berner Sport Club Young Boys équipe féminine HC Bienne HC La Chaux-de-Fonds Lausanne HC NHA (Neuchâtel Hockey Academy) Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Karate Federation	HC La Chaux-de-Fonds Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Ski	HC La Chaux-de-Fonds Fédération Suisse de Gymnastique FSG Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Fencing Swiss Ski

Soutien pédagogique

En 2023, 142 membres du personnel enseignant participent à des formations pédagogiques offertes par le Support enseignement et pédagogie ; 72 membres du personnel enseignant bénéficient de séances de conseil pédagogique individuel (total 94,9 heures de conseil) ; 10 membres du personnel enseignant reçoivent un soutien financier pour mener à bien un projet pédagogique innovant. Le prix Credit Suisse Award 2023 est décerné à Peter Fiechter, professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques.

Formations pédagogiques offertes par le Support enseignement et pédagogie en 2023

- « Becoming a teacher : Introduction to university teaching for PhD students » (atelier)
- « Bienvenue à l'UniNE » (webinaire)
- « ChatGPT dans son enseignement » (pause pédagogique)
- « Cheating lessons: Modifier mes pratiques d'enseignement pour les adapter à ChatGPT » (pause pédagogique)
- « Comment créer un environnement d'enseignement attentif à la diversité LGBTIQ et exempt de discriminations ? » (pause pédagogique)
- « Favoriser le sentiment d'appartenance de mes étudiant-e-s pour un meilleur apprentissage » (pause pédagogique)
- « Gamification de son enseignement » (pause pédagogique)
- « Interdisciplinary teaching » (atelier)
- « Planifier son enseignement » (webinaire)
- « Principes, utilisations et enjeux pédagogiques des outils d'intelligence artificielle générative [ChatGPT] » (pause pédagogique)

Projets pédagogiques innovants soutenus en 2022-2023 :

Titre de l'enseignement	Faculté	Bénéficiaires	Montant attribué
<i>Apprentissage de bactériologie et mycologie en jouant – Game-based learning</i>	FS	BINDSCHEDLER Saskia & JUNIER Pilar	8'350,80
<i>La robotique éducative pour apprendre la programmation</i>	FSE/FS	HOLZER Adrian & FELBER Pascal	10'100,00
<i>Transformation des cours introductifs en économie (I & II)</i>	FSE	LANZ Bruno & GRETHER Jean-Marie	15'000,00
<i>Co-creating mini-cases with students</i>	FSE	REUTER Emmanuelle	9'916,00
	Total		43'366,80

Projets pédagogiques innovants soutenus en 2023-2024 :

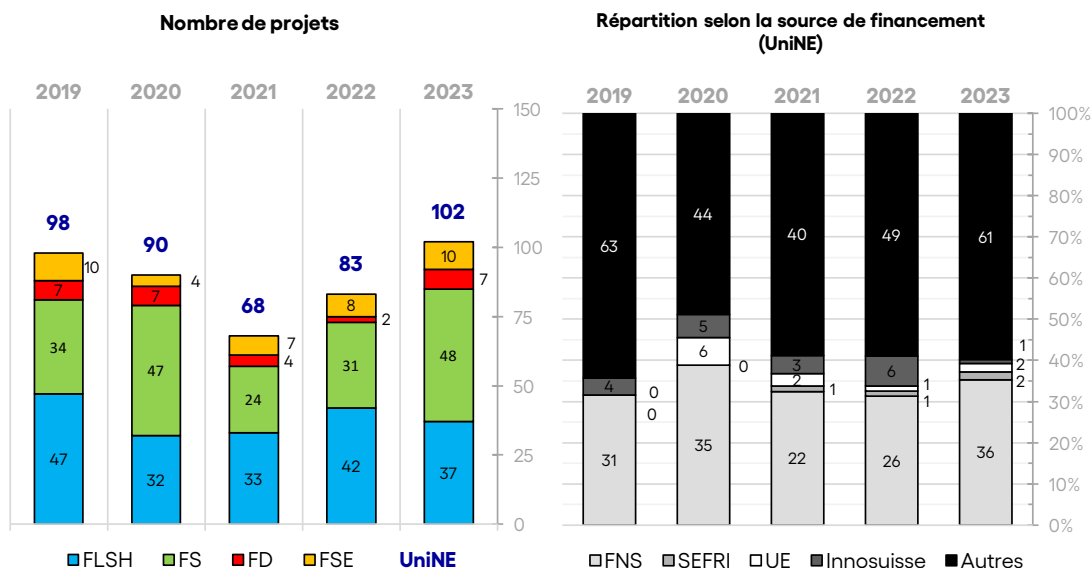
Titre de l'enseignement	Faculté	Bénéficiaires	Montant attribué
<i>Cours inversé en systèmes aquifères karstiques</i>	FS	JEANNIN Pierre-Yves	2'600,00
<i>Sustainable education</i>	FSE	REUTER Emmanuelle	9'977,00
<i>Podcasting en philosophie</i>	FLSH	CHEVARIE-COSETTE Simon-Pierre	3'825,00
<i>L'utilisation de ChatGPT/IA dans la rédaction d'un mémoire de master : Révision d'un guide</i>	FSE	KAUFMANN Daniel	7'338,80
	Total		23'740,80

RECHERCHE

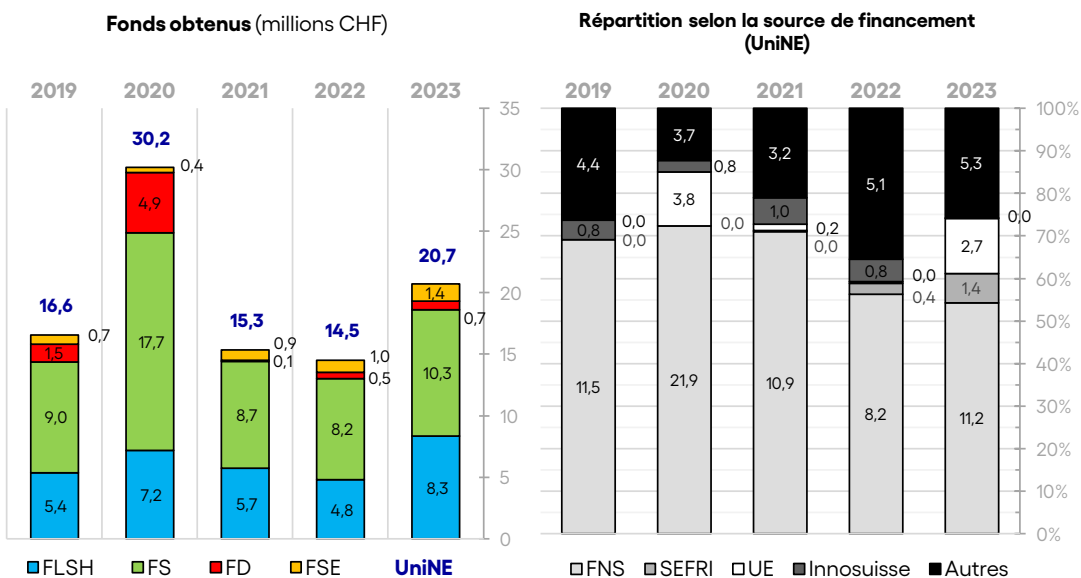
Projets de recherche financés par des fonds de tiers

Nouveaux projets

Nombre de nouveaux projets de recherche et répartition des projets en fonction de la source de financement¹



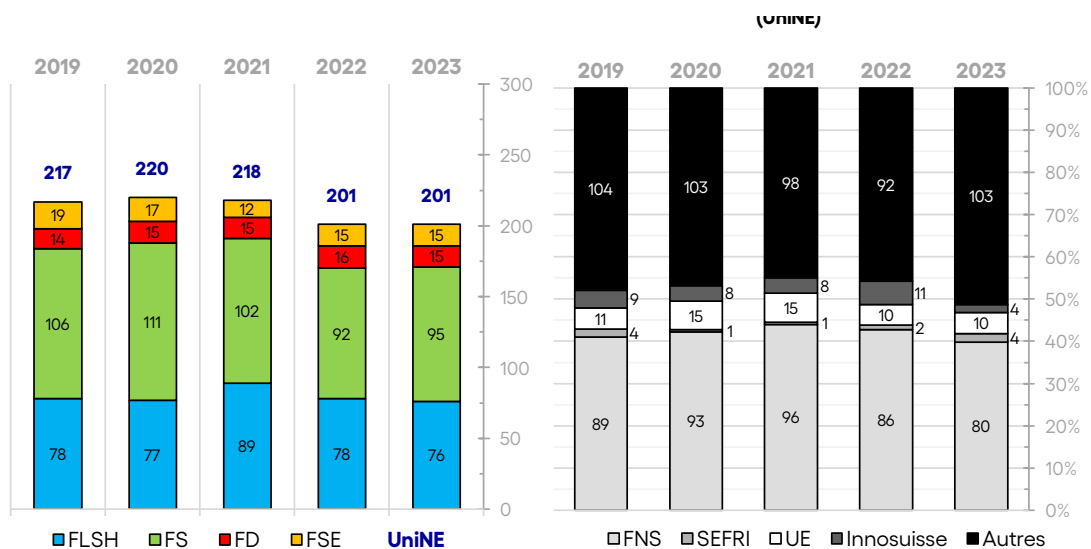
Fonds relatifs aux nouveaux projets de recherche et répartition des fonds en fonction de la source de financement



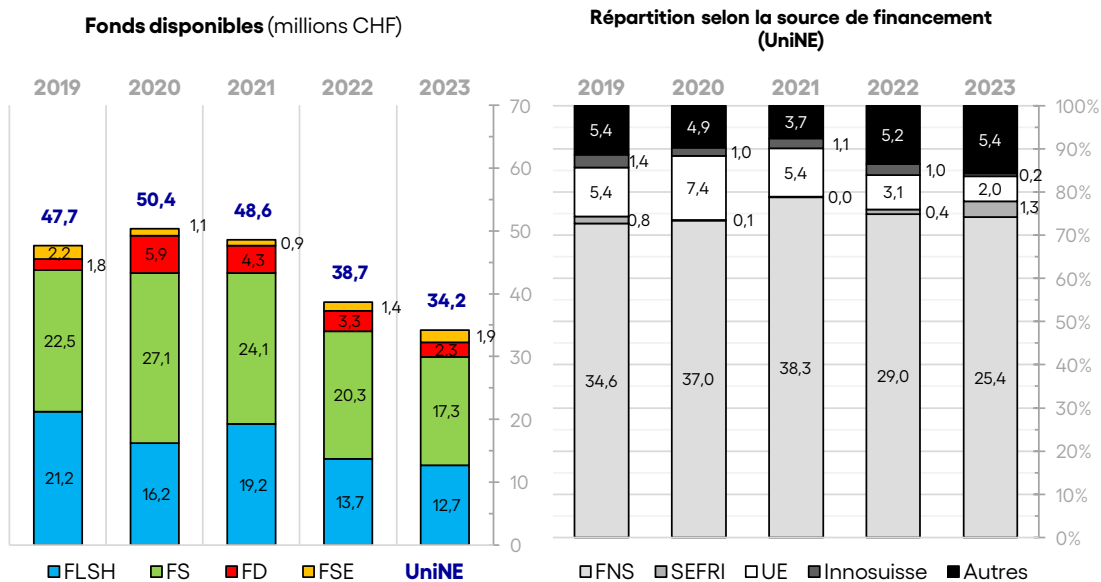
¹ Projets commencés durant l'année civile considérée.

Projets en cours (total par année)

Nombre de projets de recherche en cours et répartition des projets en fonction de la source de financement²



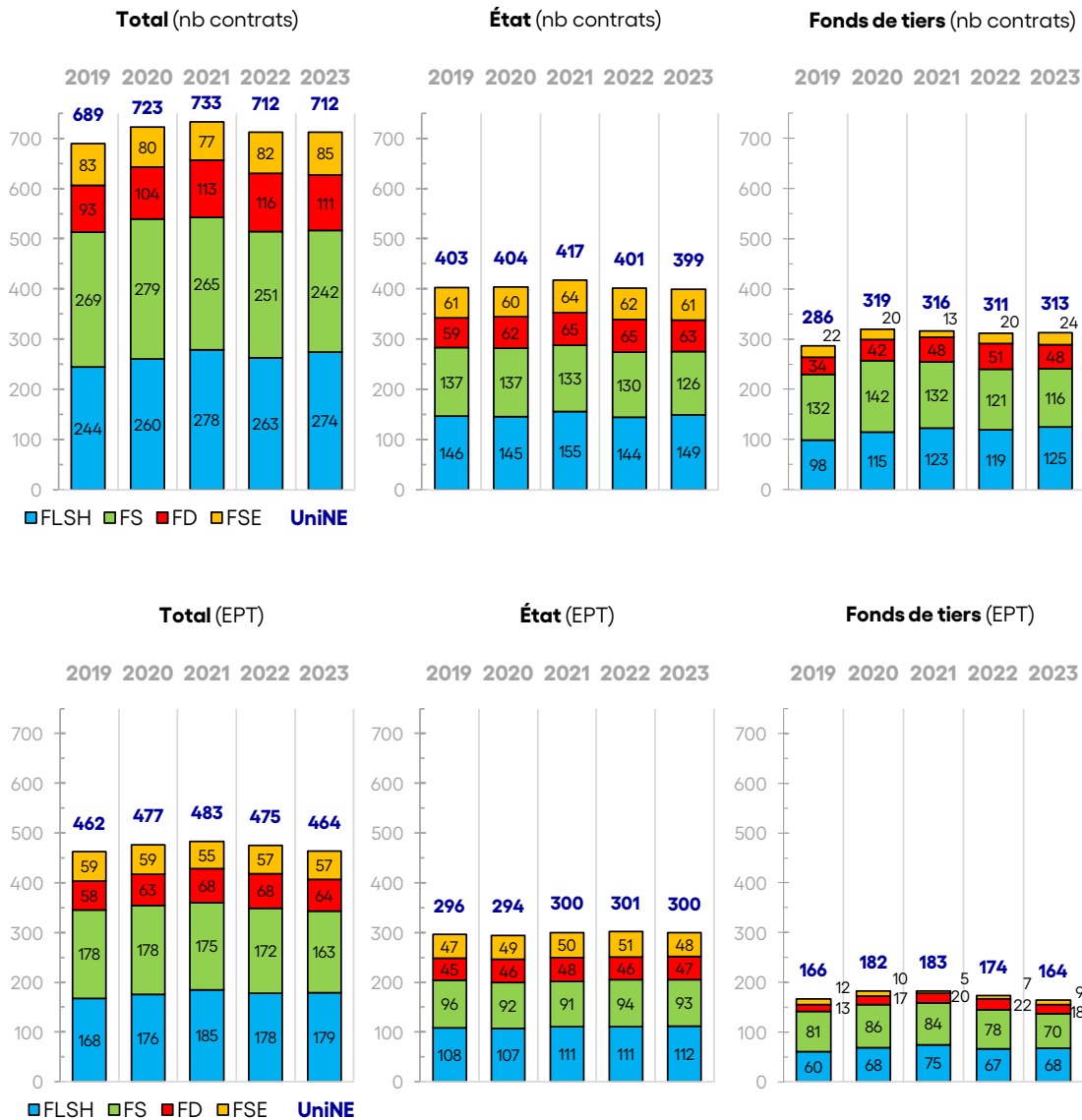
Fonds relatifs aux projets de recherche en cours et répartition des fonds en fonction de la source de financement



² Projets en cours au 31 décembre de l'année considérée, quelle que soit l'année de commencement

Personnel de recherche

Les figures ci-dessous présentent le nombre de postes (contrats) et d'EPT (équivalents plein temps) du personnel de recherche. La catégorie « personnel de recherche » comprend les fonctions suivantes : professeur-e ordinaire (PO), professeur-e assistant-e avec prétitularisation conditionnelle ou tenure track (PATT), professeur-e assistant-e (PA), directrice ou directeur de recherche (DIR), maître d'enseignement et de recherche (MER), maître assistant-e (MA), collaboratrice ou collaborateur scientifique (CS, incl. seniors), postdoctorant-e (pDOC), doctorant-e et assistant-e doctorant-e (DOC). Les collaboratrices et collaborateurs scientifiques rattaché-e-s au domaine central, membres du PATB, ainsi que le personnel externe (CIES, CSCF, etc.) sont exclus.



Doctorantes et doctorants

Nombre de doctorats délivrés

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
2018-2019	35	39	3	5	82
2019-2020	25	29	6	7	67 -18,3%
2020-2021	24	26	4	6	60 -10,4%
2021-2022	20	29	5	10	64 6,7%
2022-2023	32	35	6	8	81 26,6%
Moyenne	27	32	5	7	71

Durée moyenne des doctorats

(nombre de semestres)

Année	FLSH	FS	FD	FSE	UniNE
2018-2019	13,4	10,8	10,0	9,0	11,8
2019-2020	11,6	10,5	12,5	10,7	11,1 -5,6%
2020-2021	14,1	9,7	10,5	12,5	11,8 5,8%
2021-2022	13,8	10,0	17,8	9,3	11,7 -0,7%
2022-2023	12,3	10,2	12,2	10,0	11,1 -4,7%
Moyenne	13,0	10,2	12,6	10,3	11,5

Nombre de débutant-e-s

(débutant-e-s au semestre d'automne ou de printemps³ de l'année académique considérée)

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
2018-2019	48	33	16	12	109
2019-2020	39	40	21	15	115 5,5%
2020-2021	30	26	22	9	87 -24,3%
2021-2022	24	28	13	15	80 -8,0%
2022-2023	33	31	18	23	105 31,3%
Moyenne	35	32	18	15	99

Nombre de doctorant-e-s inscrit-e-s au semestre d'automne

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE
2018-2019	258	182	120	56	616
2019-2020	249	172	125	61	607 -1,5%
2020-2021	237	168	136	65	606 -0,2%
2021-2022	229	162	149	65	605 -0,2%
2022-2023	231	157	153	74	615 1,7%
Moyenne	241	168	137	64	610

Delta Année considérée vs. Année précédente

- : Supérieur ou égal à 10% (positif)
- : Supérieur à 1% mais inférieur à 10% (positif)
- : Inférieur ou égal à 1% (stable)
- : Supérieur à 1% mais inférieur à 10% (négatif)
- : Supérieur ou égal à 10% (négatif)

³ Environ 30-40% des nouvelles inscriptions en doctorat se font au semestre de printemps.

Visibilité et rayonnement de la recherche

Nombre de nouvelles publications sur LIBRA

Année	Catégories de publications																		Total
	Livre	Livre édité	Numéro de revue	Chapitre de livre	Préface	Article de périodique	Recension	Actes de congrès	Thèse	Mémoire	Working paper	Présentation	Rapport	Article de magazine	Article dans un quotidien	Commentaire juridique	Documentation technique		
2019	52	69	8	294	6	408	8	64	74		23	105	28	18	10	27	2		1 196
2020	44	45	14	200	7	386	19	31	46		16	34	26	21	15	29	3		936
2021	37	33	21	164	4	443	15	79	67		12	30	24	21	4	6	1		961
2022	29	13	0	105	20	281	20	52	75		5	15	23	21	7	1	1		668
2023	37		0	97		355	11	246	597	42	20	11	33	3	0		1	1	1 454

Nombre de nouvelles publications répertoriées dans SciVal⁴

Année	UniNE		Moyenne HEU suisses (UniNE exclue)	
	Petites	Grandes	Petites	Grandes
2019	537		585	5 497
2020	492	-8,4%	640	6 036
2021	649	31,9%	772	6 687
2022	623	-4,0%	785	6 568
2023*	526	-15,6%	814	6 262

Part des publications (répertoriées dans SciVal) dans le top des journaux les plus cotés⁵

Année	UniNE		Moyenne HEU suisses (UniNE exclue)			
			Petites		Grandes	
	Top 10%	Top 1%	Top 10%	Top 1%	Top 10%	Top 1%
2019	43,5%	4,5%	38,1%	5,0%	41,5%	6,1%
2020	36,2%	2,8%	34,9%	4,8%	40,7%	4,9%
2021	38,0%	3,3%	35,7%	5,2%	38,0%	5,0%
2022	35,4%	4,3%	34,3%	5,6%	36,7%	5,1%
2023*	43,2%	3,2%	37,7%	5,9%	40,0%	5,8%

* Données signalées comme incomplètes par SciVal

Nombre d'interventions répertoriées à la RTS (TV et radio)

Année	Nb Interventions		
2019	69		
2020	87	↑	26,1%
2021	86	↓	-1,1%
2022	100	↑	16,3%
2023	115	↑	15,0%

⁴ Source : www.scival.com, état au 10.04.2024. Les catégories de taille des HEU suisses sont établies sur la base des statistiques OFS (2022 concernant les étudiant-e-s et le personnel des HEU : « Petites » (UNIFR, HSG, UniNE, USI, UNILU) ayant moins de 12 000 étudiant-e-s et moins de 2000 employé-e-s (FTE), et « Grandes » (UNIZH, UNIGE, UNIBE, UNIL, UNIBAS) ayant plus de 12 000 étudiant-e-s et plus de 2000 employé-e-s (FTE).

⁵ Selon CiteScore percentile.

Événements scientifiques, publications et communications institutionnelles en 2023

Type	Nombre
Articles consacrés à des chercheuses et chercheurs de l'UniNE publiés dans le Ô, publication tous-ménages des Montagnes neuchâteloises	11
Articles publiés ou émissions diffusées en Suisse concernant l'UniNE	1'208 ⁶
Cafés scientifiques	8 ⁷
Communiqués de presse	51
Événements annoncés dans l'agenda en ligne	380
Lettres d'information Trait d'Union	8
Lettres d'information Trait d'Union	3
Présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter, Instagram) : <ul style="list-style-type: none"> • Six millions d'impressions (nombre de vues cumulées des publications) • 288'100 engagements (interactions avec l'UniNE) • 63'384 personnes touchées (57'422 fin 2022 ; croissante nette : 8,8%) • 171'300 clics sur les publications clics sur les publications 	

Soutien apporté à des demandes de projets par le Support recherche et innovation (SRI)

Type de programme	Instrument	Demandes soutenues
Commission européenne	Projets européens ⁸	26
Suisse (FNS)	Encouragement de projet	45
Suisse (FNS)	Doc.ch et postdoc.mobility	14
Suisse (FNS)	Scientific Exchanges	6
Suisse (FNS)	Agora	6
Suisse (FNS)	Spark	7
Suisse (FNS)	Bridge	4
Suisse (FNS)	Sinergia	2
Suisse (FNS)	Swiss Accelerator	1
Suisse (FNS)	Programme conjoint Suisse-Ukraine	2
Suisse (FNS)	Autres instruments ⁹	15
Suisse (FNS) - Mesure transitoire ¹⁰	Postdoc Fellowships	9
Suisse (FNS) - Mesure transitoire	Starting, Consolidator et Advanced Grants	24
	Autres instruments ¹¹	10
Total		171

⁶ Source : Argus.

⁷ En moyenne, chaque café scientifique a attiré 36 participantes et participants.

⁸ Programme Marie Skłodowska Curie, programme ERC, projets collaboratifs., Eureka, KDT JU, Lump Sum, Ted Tenders.

⁹ Programme d'accords bilatéraux, de coopération et développement, Leading House, partenariat européen avec financement via les agences nationales.

¹⁰ Mesures de soutien à la recherche mises en place par la Confédération en raison de l'absence d'association de la Suisse à Horizon Europe.

¹¹ Sweet, AXA postdoc fellowship, UN Call Procurement et projets financés par des fondations.

Conseil juridique et transfert technologique

Type	Nombre
Consortium Agreement / Contrat de Collaboration	10
Contrats de Mandat (Service, recherche)	35
Contrats Spéciaux (Sponsoring, sous-location, stage, vente, autre)	9
Documents de protection des données	5
Funding Agreement / Grant Contract	4
Non Disclosure Agreement (NDA)	7
Propriété intellectuelle (Licence, IP agreement, Brevet, Clauses IP)	9
Recherches juridiques, documentation et documents administratifs	7
Transfert Agreement (Material (MTA) / Financial / Donation)	7
Total	93

Commission d'éthique de la recherche

Demandes de prises de position sur de nouveaux projets de recherche et demandes révisées traitées en 2023 :

Faculté	Nombre
FLSH	12
FS	5
FD	1
FSE	3
Total	21

Commission de recherche

La Commission de recherche se charge de l'attribution des bourses Doc.Mobility et des subsides prélevés sur le Fonds de donations. Les bourses Doc.Mobility sont financées conjointement par swissuniversities et l'UniNE. Elles s'adressent aux doctorantes et doctorants qui souhaitent améliorer leur profil scientifique dans un institut de recherche à l'étranger pour une durée ordinaire de 6 mois. Le Fonds des donations met au concours des bourses et des subsides pour prendre en charge ou réduire les coûts d'un séjour de recherche.

Type	Demandes	Bourses attribuées	Montant total
Doc.Mobility	8	7	CHF 145'988
Fonds des donations	35	16	CHF 25'000
Total	43	23	CHF 170'988

ANALYSE ET ÉVALUATION DE LA QUALITÉ

Selon l'article 9, alinéa 4 de la loi sur l'Université (LUNE), le rapport de gestion rend compte du contrôle de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Néanmoins, le système d'assurance qualité de l'Université s'étend à l'ensemble de ses missions et prestations et comprend également un système de contrôle interne des processus financiers, RH et informatiques.

En 2023, plus de 500 enseignements sont évalués chaque semestre ; 23 programmes de formation certifiante sont évalués, ainsi que 16 formations continues de courte durée ; 3 leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation par un panel d'auditrices et auditeurs ; 5 cursus font l'objet d'une procédure d'analyse approfondie ; 2 services centraux commencent une procédure d'auto-évaluation. Le Bureau qualité procède à la collecte, à l'analyse, au suivi et à la mise à disposition d'indicateurs qualité pour le pilotage stratégique. Il met en œuvre une procédure de suivi annuel des standards de qualité LEHE, du plan de développement figurant dans le rapport d'auto-évaluation et des recommandations émises par les expertes et experts à l'occasion de l'accréditation 2019-2021.

Qualité des enseignements

L'ensemble des enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiantes et étudiants (EEE), dans les quatre facultés.

Taux de réponse moyen :

	Semestre de printemps 2023	Semestre d'automne 2023
FLSH	61%	54%
FS	47%	49%
FD	50%	49%
FSE	55%	59%

Taux moyen d'affirmations positives :

	Semestre de printemps 2023	Semestre d'automne 2023
« Globalement, je considère cet enseignement de bonne qualité »	86-91% ¹²	86-92%
« Cet enseignement s'inscrit de manière cohérente dans mon plan d'études »	89-94%	89-96%

¹² Pourcentage moyen de réponses « oui » ou « plutôt oui », en fonction des facultés.

Qualité des cursus de formation initiale

En 2023, les analyses approfondies du Master en études muséales et du Master en sciences historiques se terminent, tandis que celle du Master en lettres et sciences humaines est à bout touchant. Les analyses du Bachelor en biologie, du Bachelor en biologie et ethnologie, du Bachelor en systèmes naturels, du Master en biologie et du Master en hydrogéologie et géothermie sont commencées.

Depuis 2021, l'Université de Neuchâtel est engagée dans une analyse approfondie des études de doctorat et du devenir de ses diplômées et diplômés de doctorat. Le premier volet de l'analyse, portant sur le parcours doctoral à l'UniNE, s'était concrétisé fin 2021 sous forme d'une enquête par questionnaire (rapport d'enquête publié en été 2022). Le second volet, portant sur le parcours postdoctoral à l'UniNE, s'était concrétisé fin 2022, également sous forme d'une enquête par questionnaire (rapport d'enquête publié en été 2023). Le troisième et dernier volet donne également lieu à une enquête par questionnaire, envoyée en décembre 2023 aux personnes ayant obtenu un titre de doctorat décerné par l'UniNE dans les dix dernières années. Le questionnaire comporte des questions sur l'appréciation des études de doctorat et la situation professionnelle. Le rapport d'enquête est prévu pour l'été 2024.

Depuis le début de l'année civile 2023, le Bureau qualité envoie des « enquêtes de sortie » (exit surveys) deux fois par an à l'ensemble des étudiantes et étudiants qui quittent l'Université après avoir soit réussi, soit abandonné un cursus d'études, ainsi qu'à l'ensemble des personnes admises à un cursus qui ne se présentent pas à l'UniNE au moment de la rentrée universitaire (« non-venues »). Les résultats font l'objet de rapports annuels distribués pour la première fois en décembre 2023 aux responsables de cursus, aux Décanats et au Rectorat en même temps que les rapports statistiques sur les cursus.

Qualité des cursus et journées de formation continue

Les formations continues certifiantes et de courte durée font l'objet d'un bilan annuel portant sur le nombre d'heures de formation et le nombre de participantes et participants, ainsi que d'une vérification de l'évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

En 2023, 27 programmes de formation certifiante sont offerts à l'UniNE, totalisant 559 inscriptions. 23 programmes sur 27 font l'objet d'une évaluation de leur qualité par les participantes et participants. 18 formations continues de courte durée sont offertes, totalisant 2'874 inscriptions. 16 formations de courte durée sur 18 font l'objet d'une évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

Formations certifiantes 2023 (CAS-DAS-MAS)

Type	Nom	ECTS	Inscriptions 2023
CAS	Arbitration	10	19
CAS	Deep geothermal systems (DEEGEOSYS)	10	18
MAS	Droit de la santé	60	1
CAS	Droit des migrations	15	38
CAS	Droit des patient-e-s et santé publique	15	23
CAS	Droit du sport	16	1
DAS	Droit du sport	36	4
DAS	Droit et gestion d'institutions de soins	35	1
CAS	Économie et finances publiques	15	19

CAS	Fiscalité des PME	10	44
DAS	Formation continue en droit	30-59	14
CAS	Gestion des carrières	20	10
CAS	Gestion des sites pollués (SIPOL)	12	28
CAS	Gestion d'un établissement de soins de santé public et privé	12	18
CAS	Integrated Crop Management - Aspects of Implementation	10-12	31
CAS	Integrated Crop Management - Biological Control and Ecosystem Services	10-12	31
CAS	Integrated Crop Management - Sustainable Production Practices	10-12	22
CAS	Intégration	15-20	13
CAS	Leadership hospitalier (LH)	12	10
CAS	Magistrature	12	33
CAS	Management humain	20	31
DAS	Management, ressources humaines et carrières	30	2
MAS	Management, ressources humaines et carrières	60	50
CAS	Outils de management public (OMP)	15	36
CAS	Promouvoir une institution culturelle	13	22
CAS	Ressources Humaines	20	24
CAS	Water, sanitation and hygiene for humanitarian and developing contexts (WASH)	12	16

Note : le nombre d'inscriptions comprend l'ensemble des personnes qui ont été inscrites pendant une partie de l'année civile 2023, quelle que soit l'année de début et de fin de la formation.

Formations de courte durée 2023 (non certifiantes)

Nom	Inscriptions 2023
29 ^e journée de droit de la santé et 13 ^e ème journée de l'innovation	116
5 ^e ème séminaire sur la PPE	359
Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière	340
Colloque du CERT: Congés, vacances et temps libre : Nouveautés en droit du travail	374
Colloque RC et assurances	192
Des bancs de l'université aux stages cliniques : Comment transférer les apprentissages ? (réservé aux logopédistes formatrices et formateurs de stagiaires de MA en logopédie)	31
Le marketing social : une approche pour changer les comportements	20
Le trouble développemental du langage oral : mise à jour théorique et pistes cliniques pour la prise en charge	214
Les faits en procédures civile, pénale et administrative et les nouveautés pour le praticien	490
Les implications juridiques de la prise de décision automatisée : comment sauvegarder les droits à l'ère de l'IA ? – Conférence organisée par le LexTech Institut	101
Les troubles des apprentissages en mathématiques	202
L'évolution du droit d'auteur à l'ère des créations culturelles générées par l'IA – Conférence organisée par le Lextech Institut	91
Nouvelles temporalités en droit d'asile : statuts, admission provisoire et procédure cadencée en ligne de mire	68

Production et consommation durables dans une économie circulaire – défis et solutions juridiques / 4ème journée des droits de la consommation et de la distribution	29
Réaliser des rétroactions efficaces aux stagiaires (réservé aux logopédistes formatrices et formateurs de stagiaires de MA en logopédie)	57
Re-p(an)enser le soin psychiatrique	155
The Swiss Gateway to International Business : Doing Business out of Switzerland	21
WATSAN – Water and sanitation engineering from emergency towards development	14

Qualité des leçons probatoires

Les leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation par un panel d'auditrices et auditeurs.

Trois séries de leçons probatoires font l'objet d'une évaluation en 2023.

Faculté	Chaire
FLSH	Philologie
FS	Algèbre
FSE	Travail social

Qualité de la recherche

Une partie importante de l'évaluation de la recherche se fait dans le cadre des procédures applicables aux membres des corps professoral et intermédiaire dont le statut prévoit une confirmation, une titularisation ou une prolongation de l'engagement après une période initiale de quatre ans et une évaluation périodique tous les six ans.

Procédures d'évaluation 2023

Procédure	Poste	Nombre
Confirmation	Professeur-e ordinaire	6
Confirmation	Maitre d'enseignement et de recherche	1
Évaluation périodique	Professeur-e ordinaire	3
		Total 10

Critères d'évaluation des activités de recherche

Descriptions	Recherches menées pendant la période concernée par l'évaluation
	Encadrement des doctorantes et doctorants et méthodes de suivi de l'avancement des thèses
	Activités d'organisation de congrès ou de journées de recherche
Listes	Fonds de tiers demandés et obtenus en précisant l'organisme de financement, le type d'instrument et le projet auquel les fonds sont dédiés
	Demandes de fonds de tiers en attente de réponse
	Transferts de savoir (spin-off, brevets, etc.)
	Autres activités de recherche (mandats, etc.)
	Doctorantes et doctorants encadré-e-s durant la période concernée par l'évaluation, avec la date de début de la thèse, le titre, la date de soutenance prévue ou effective
	Participations à un jury de thèse
	Bibliographie des textes publiés dans la période concernée par l'évaluation en indiquant pour les articles de revues le facteur d'impact de la revue, s'il est disponible
	Participations à des congrès scientifiques durant la période concernée par l'évaluation, en précisant la nature de l'intervention (conférence plénière, organisation de panel, présentation orale, poster, etc.)
	Participations à des comités éditoriaux, à des comités scientifiques ou à des comités de lecture
	Travaux de vulgarisation et activités de valorisation de la recherche (interventions dans les médias, cafés scientifiques, expositions, etc.)
	Distinctions reçues
	Bilan global et perspectives : résultats importants, impact, difficultés rencontrées, projets pour la prochaine période

Qualité des services

- Les analyses approfondies du Service de la comptabilité et des finances ainsi que du Secrétariat général se terminent en 2023. Le Bureau presse et promotion et le Service informatique et télématique (SITEL) sont en cours d'analyse.
- La troisième édition de l'enquête de satisfaction sur les services et les administrations des facultés a lieu au printemps 2023. Des rapports détaillés pour chaque entité administrative sont transmis aux cheffes et chefs de service et aux doyennes et doyens, tandis qu'un rapport de synthèse est publié sur le site web de l'UniNE.

Collecte et analyse d'indicateurs pour le pilotage stratégique

- Production de statistiques à la demande afin de répondre à des besoins spécifiques des entités.
- Collecte, saisie et soumission des données, puis analyse des résultats du Times Higher Education World Universities Ranking 2024 (basé sur les données de l'année 2020-2021, publication des résultats globaux et par sujets entre septembre et octobre 2023).
- Analyse des résultats du Times Higher Education Impact Ranking 2023, concernant le développement durable (basé sur les données 2020-2021). Collecte, saisie et soumission des données de l'année 2021-2022 pour le classement 2024.

- Actualisation du tableau de bord de suivi du Mandat d'objectifs 2019-2022 (annexe au compte-rendu, incluant les données pour les 17 indicateurs définis en accord avec le Département cantonal en charge de l'Université).
- Finalisation du tableau de bord concernant le monitoring de l'égalité homme-femme, en collaboration avec le Bureau égalité et diversité.
- Finalisation du rapport statistique concernant les cursus de bachelor, master et doctorat (effectifs, parcours, taux de réussite, etc.) et première distribution aux responsables de chaque cursus.
- Finalisation du rapport concernant la trajectoire des lycéennes et lycéens (effectifs, orientations, parcours, taux de réussite, etc.).
- Actualisation et distribution du rapport statistique sur la recherche.
- Révision de la méthodologie d'établissement des projections et de suivi des contributions AIU.
- Poursuite du développement de la check-liste SAQ, qui servira d'aide pour le pilotage du système d'assurance qualité.

FINANCES ET PERSONNEL

Les tableaux financiers présentés dans les pages suivantes montrent en premier lieu le résultat annuel du compte des ressources publiques (activités financées par les ressources publiques et les écolages). Les mouvements relatifs aux fonds de tiers sont ajoutés en bas du premier tableau afin de donner une idée des charges et revenus annuels totaux de l'Université (charges de 137 millions et revenus de 139 millions). Deux graphiques représentent la part des sources de financement (comptes des ressources publiques et fonds de tiers) ainsi que la répartition des charges (compte des ressources publiques uniquement). Le bilan porte sur les activités relevant du compte des ressources publiques, sans les fonds de tiers.

Financements publics

Subvention LEHE

La subvention versée par la Confédération conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) est identique à celle de 2022. Son montant reste au niveau plancher défini dans le cadre du mécanisme du fonds de cohésion.

Ce fonds a été mis en place à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale pour prévenir des baisses trop marquées de subvention causées par le changement de règles. Il peut être actionné jusqu'à fin 2024 pour autant que la subvention calculée reste inférieure au montant plancher chaque année.

Calculée comme si le fonds de cohésion n'était pas intervenu, la subvention accordée à l'Université est en hausse de 100'000 francs en nombre rond par rapport à 2022. Le fonds de cohésion est dès lors un peu moins sollicité en 2023. Toutefois, la contribution de ce fonds se monte à près de 531'000 francs, ce qui implique que le risque d'une baisse des financements fédéraux en 2025 reste important. Il l'est d'autant plus qu'avec ses autres moyens limités, l'Université de Neuchâtel voit sa « part de marché » dans l'enseignement universitaire suisse baisser chaque année.

L'estimation de la perte occasionnée par la disparition du fonds de cohésion est difficile à chiffrer. La répartition de la subvention fédérale est une affaire de répartition relative (« parts de marché »), elle dépend donc de l'évolution de l'ensemble des hautes écoles universitaires, sans oublier que le montant total accordé par la Confédération servant de base à la répartition joue aussi un rôle important. En 2023, la « part de marché » de l'UniNE a baissé de 0,88 % alors que l'enveloppe fédérale totale augmentait de 1,37 %, ce qui explique pourquoi la part prélevée sur le fonds de cohésion baisse alors que la position relative de l'Université est en recul.

Subvention AIU

La subvention basée sur l'Accord intercantonal universitaire (AIU) est maintenue à un niveau stable du fait de l'absence de ratification en 2023 du nouvel AIU par le canton de Neuchâtel. L'Université bénéficie donc encore des anciennes conditions plus favorables, alors que les nouveaux tarifs réduiront nettement le soutien aux universités suisses.

Contrepartie à ce maintien dans l'ancien système, l'entrée dans les nouveaux tarifs se fera en une seule fois. Des mesures transitoires sont en cours pour les cantons ayant ratifié le nouvel accord, qui voient leurs revenus se réduire en quatre paliers. L'adaptation pour l'UniNE se fera de manière plus brutale, mais plus tardive également. Lors des travaux menés en 2023 dans le cadre du débat sur l'enveloppe de l'Université, les membres du Grand Conseil sont alertés sur ce mécanisme afin que la perte puisse être compensée le mieux possible au moment où elle sera effective.

Contrairement à la subvention fédérale calculée sur la base de valeurs relatives, la subvention des autres cantons est calculée par étudiante ou étudiant et en fonction de son domaine d'étude (chiffres absolus). La croissance du corps étudiant dans les autres universités suisses n'a donc dans ce cas aucun impact sur les montants versés à Neuchâtel.

Comptes 2023

Avant attribution aux fonds de compensation et d'innovation, les comptes 2023 clôturent sur un excédent de recettes de 0,9 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de recettes de 0,4 million.

Pour l'essentiel, l'écart provient de divers projets qui n'ont pas pu être mis sur pied en 2023, générant des économies au niveau des BSM. Le plus important concerne le remplacement de l'éclairage dans les aulas.

Sans tenir compte des revenus et charges extraordinaires, le résultat se situe autour de 0,3 million, soit très proche de l'équilibre. La hausse des charges salariales liée à la compensation du renchérissement et à la progression selon l'expérience (2,25 %) ainsi que la hausse des charges en eau, chauffage et énergie fortement impactées par l'inflation (41 %), peuvent donc être absorbées dans le cadre de la planification budgétaire. Néanmoins, ces charges supplémentaires consomment l'entier de la réserve structurelle mise en place pour affronter la fin du fonds de cohésion LEHE en 2025.

Placements à terme

Avec la fin des intérêts négatifs, l'Université profite de l'irrégularité de l'encaissement de ses recettes pour procéder à des placements à terme auprès de différentes banques. Elle diversifie ainsi ses revenus, bien que les produits restent modestes. Ce sont surtout les fonds de la recherche, encaissés d'avance, qui ont pu être placés en 2023.

Les revenus générés se montent à un peu plus de 200'000 francs en 2023, la majorité pour les fonds de tiers.

Fonds de compensation et d'innovation

Alors que les montants destinés au Fonds de compensation ont été utilisés les années précédentes pour effacer progressivement les pertes reportées, les 60 % de l'excédent de recettes 2023, ou 0,52 million de francs, sont versés au fonds de compensation. Ce fonds présente un solde de 0,7 million de francs à fin 2023.

Les 40 % restant du résultat de l'exercice, soit 0,35 million de francs sont versés au fonds d'innovation comme le prévoit la LUNE.

Après son alimentation, le fonds d'innovation dispose de 4,7 millions de francs au 31.12.2023 (4,8 millions à fin 2022).

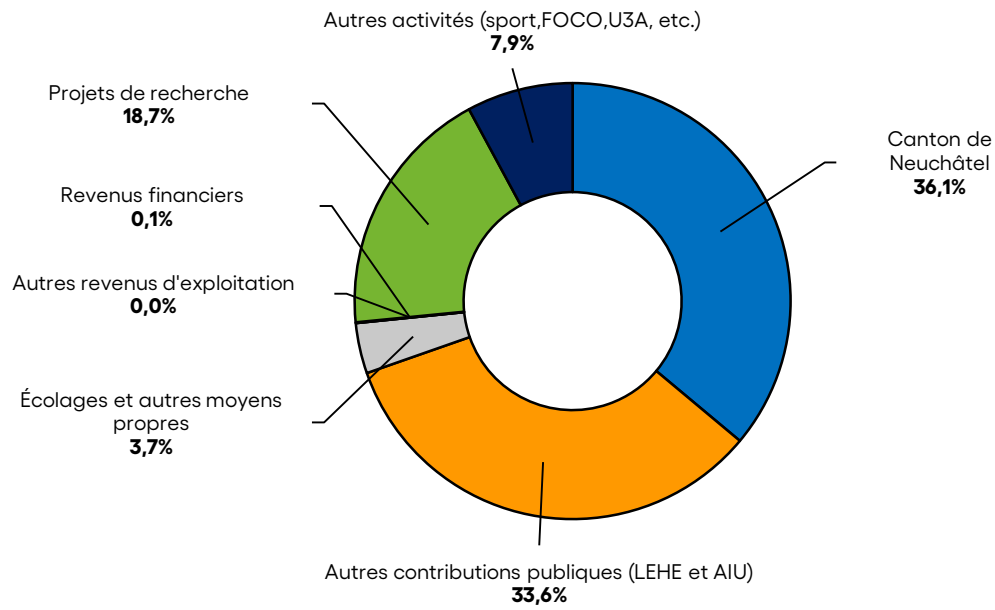
En 2023, le fonds d'innovation est utilisé pour financer à hauteur d'environ 460'000 francs des investissements dans de l'appareillage scientifique amorti sur cinq ans. Les prélèvements au fonds viendront dès lors compenser les amortissements durant cette période. Le coût d'acquisition des équipements est sorti du fonds d'innovation et déposé dans un fonds d'innovation « engagé », afin que la dotation du fonds demeure intégralement disponible.

Comptes 2023

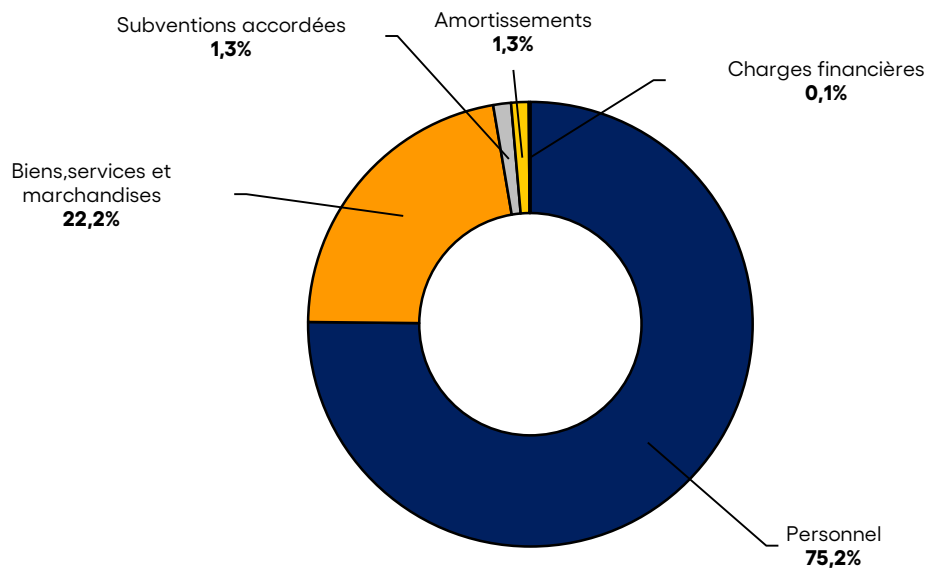
	2023	2022
Compte ressources publiques (Budget État)		
Charges de personnel	-76'071'700	-74'760'357
Biens, services et marchandises	-22'428'567	-23'986'333
Amortissements	-1'287'128	-1'253'207
Subventions accordées	-1'310'150	-1'434'402
CHARGES (Budget État)	-101'097'545	-101'434'299
Contributions (écolages/autres)	4'616'517	4'455'446
Autres revenus d'exploitation	0	0
Autres cantons (AIU)	22'114'412	22'194'590
Confédération (LEHE)	24'540'280	24'233'566
État de Neuchâtel (tranche annuelle)	42'441'453	42'439'853
État de Neuchâtel (loyers)	7'702'442	7'702'442
REVENUS (Budget État)	101'415'104	101'025'897
RÉSULTAT FINANCIER	317'559	-408'402
Charges financières		
	-118'299	-67'255
CHARGES FINANCIÈRES (Budget État)	-118'299	-67'255
Revenus financiers	84'629	17'150
REVENUS FINANCIERS (Budget État)	84'629	17'150
RESULTAT FINANCIER	-33'670	-50'105
RÉSULTAT FINANCIER	283'889	-458'507
Charges extraordinaires		
	-869'436	-76'321
CHARGES EXTRAORDINAIRES (Budget État)	-869'436	-76'321
Prélèvement sur capital propre	585'547	534'829
REVENUS EXTRAORDINAIRES (Budget État)	585'547	534'829
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-283'889	458'508
EXCÉDENT / PERTE	0	0
Compte fonds de tiers (subsides et mandats de tiers)		
Charges des projets de recherche	-25'952'770	-28'488'050
Revenus des projets de recherche	25'952'770	28'488'050
Charges des autres activités (sport,FOCO,U3A, etc.)	-9'004'111	-10'728'405
Revenus des autres activités (sport,FOCO,U3A, etc.)	10'954'072	11'605'513
RÉSULTAT SUBSIDES ET MANDATS DE TIERS	1'949'961	877'108
Charges totales	-137'042'160	-140'794'331
Revenus totaux	138'992'121	141'671'439
RÉSULTAT TOTAL	1'949'961	877'108

Les « Revenus des projets de recherche » ont été ramenés au niveau des charges afin de refléter la réalité des projets. Les éventuelles recettes supplémentaires pour les autres financements de tiers sont des produits reçus d'avance.

Sources de financement (2023)



Répartition des charges du compte des ressources publiques (2023)



Bilan 2023 (sans les fonds de tiers)

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2022	Comptes 2023	Écart C2023 - C2022 %	
1 ACTIF	22'778'859	19'783'532	-2'995'327	-13,1%
10 Patrimoine financier	18'797'714	15'652'549	-3'145'165	-16,7%
100 Disponibilités et placements à court terme	8'615'588	3'149'951	-5'465'638	-63,4%
101 Créances	369'739	826'205	456'466	+123,5%
102 Placements financiers à court terme	0	0	0	--
104 Actifs de régularisation	9'775'839	11'630'567	1'854'728	+19,0%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	36'548	45'826	9'278	+25,4%
107 Placements financiers	0	0	0	--
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	--
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	--
14 Patrimoine administratif	3'981'145	4'130'983	149'838	+3,8%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	3'919'894	4'069'732	149'838	+3,8%
142 Immobilisations incorporelles	0	0	0	--
144 Prêts	0	0	0	--
145 Participations, capital social	61'251	61'251	0	0,0%
146 Subventions d'investissements	0	0	0	--
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	--
2 PASSIF	22'778'859	19'783'532	-2'995'327	-13,1%
20 Capitaux de tiers	15'110'694	11'831'478	-3'279'216	-21,7%
200 Engagements courants	5'135'802	2'840'091	-2'295'711	-44,7%
201 Engagements financiers à court terme	0	0	0	--
204 Passifs de régularisation	764'175	665'913	-98'262	-12,9%
205 Provisions à court terme	1'177'057	1'047'628	-129'429	-11,0%
206 Engagements financiers à long terme	8'033'660	7'277'845	-755'815	-9,4%
208 Provisions à long terme	0	0	0	--
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	--
29 Capital propre	7'668'165	7'952'054	283'889	+3,7%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	--
291 Fonds	0	0	0	--
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	202'654	724'315	521'662	+257,4%
293 Préfinancements	7'465'511	7'227'739	-237'772	-3,2%
294 Réserves	0	0	0	--
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	--
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	--
298 Autres capitaux propres	0	0	0	--
299 Excédent(+)/Découvert(-)	0	0	0	--

Ressources humaines

Gestion du personnel

Les effectifs du personnel passent à 738 EPT au 31 décembre 2023 (758 EPT à fin 2022). Le recul est de 2,59 %, se situant dans la marge de fluctuation usuelle. L'EPT total est réparti entre les différents corps de la façon suivante : 118 EPT (121 en 2022) pour le corps professoral, 394 EPT (407) pour le corps intermédiaire, 206 EPT (209) pour le personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) ainsi que 20 (20) apprenties et apprentis.

Au 31 décembre, l'UniNE compte 1'063 collaboratrices et collaborateurs (1'084 l'année précédente).

Recrutement et emploi

Le Service des ressources humaines (SRH) participe activement au recrutement des nouveaux membres du PATB et développe ses canaux de recrutement. La nouvelle cheffe du Service des ressources humaines prend ses fonctions en janvier. Une cinquantaine de postes sont ouverts durant l'année, dont ceux qui sont dédiés aux apprenti-e-s rejoignant l'institution en août. Sur mandat du Rectorat, le SRH met au concours deux mandats externes de personnes de confiance en entreprise (PCE) afin de compléter les prestations en matière de prévention et gestion des conflits.

L'UniNE est à nouveau classée parmi les meilleurs employeurs de Suisse en 2023 selon un sondage mené en 2022 par la Handelszeitung et Le Temps. Elle se hisse à la quatrième place du classement de la catégorie Formation et Recherche. Malgré une pénurie avérée dans certains métiers, l'UniNE développe sa marque employeur et réussit à attirer des talents pour assurer son développement et la relève ces prochaines années.

Évaluations des fonctions du PATB

Le SRH en collaboration avec le SITEL développe et implémente une plateforme permettant de réaliser les évaluations de fonctions des membres du PATB. Avec comme objectif d'assurer une approche systématique et équitable, en se basant sur l'analyse des cahiers des charges, l'évaluation de fonction permet de colloquer une fonction dans une classe de traitement selon des critères prédéfinis. L'évaluation réalisée est celle de la fonction, permettant ainsi d'assurer l'équité de traitement salarial au sein de l'UniNE entre les personnes occupant des postes similaires.

Migration SAP-RH

Durant toute l'année, le SRH et le SITEL travaillent conjointement sur la préparation de la migration des données dans SAP-RH. Ce passage à une version gérant les multi-contrats, qui a lieu en décembre, demande une préparation rigoureuse des données actives et des paramétrages afin de pouvoir non seulement assurer leur transfert mais aussi planifier le traitement des salaires pour la première paie de 2024 avec les nouveaux paramètres des assurances sociales et le renchérissement.

Organisation flexible du temps de travail

Sur mandat du Rectorat, le Bureau égalité et diversité avait lancé il y a quelques années le développement de mesures permettant de soutenir et d'implémenter le télétravail et des mesures de travail flexible. Alors que les mesures de télétravail sont en place depuis 2019 et ont été révisées en 2022, la partie du projet concernant l'organisation flexible des heures de travail est gelée lors de la crise sanitaire COVID-19. Elle est retravaillée durant l'année 2023 en collaboration avec le Secrétariat général. Dans ce cadre, des analyses juridiques et techniques mettent en évidence la nécessité de mise en conformité des pratiques. Au printemps, le Guide de gestion des temps et des absences est révisé et complété et, à l'automne, la Directive sur l'organisation flexible du temps de travail est

rédigée. Cette dernière, après consultation des parties prenantes, est adoptée par le Rectorat à fin décembre. Les nouvelles mesures permettent d'organiser les horaires de travail des membres du PATB de manière plus flexible que ce qui était appliqué jusqu'alors. Ces mesures doivent entrer en vigueur en complément à la Directive sur le télétravail en début d'année 2024. Les trois nouvelles mesures sont : l'annualisation de l'horaire de travail, la répartition variable des heures de travail et la modulation du temps de travail.

Avec ces mesures qui s'inscrivent en complémentarité avec les règles pour le télétravail, l'Université de Neuchâtel poursuit ses efforts pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

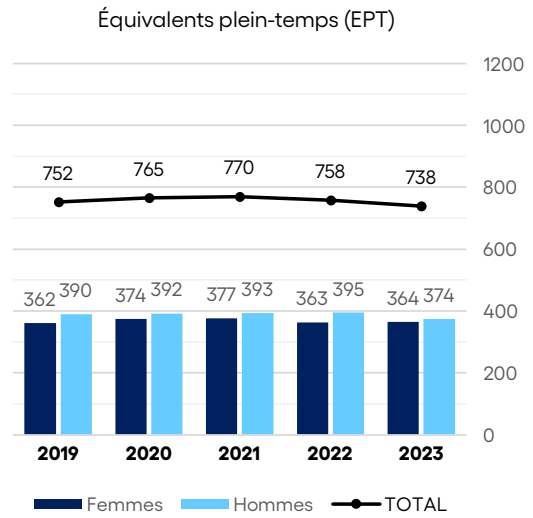
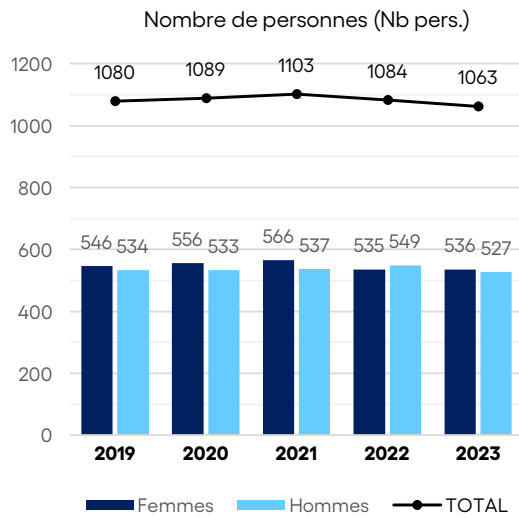
Gestion des effectifs et planification budgétaire

Le SRH développe en collaboration avec le Rectorat une première version d'un outil reflétant les postes institutionnels et offrant un suivi minutieux des EPT. Avec pour objectif d'obtenir un état des lieux dynamique et d'établir une planification budgétaire détaillée mensuelle, l'outil permet dès lors d'assurer un meilleur suivi de la masse salariale et d'optimiser la planification budgétaire des prochaines années dans le domaine des charges du personnel, qui constituent plus de trois quarts des dépenses de fonctionnement.

Crèche Vanille-Fraise

L'année 2023 voit l'engagement de nouvelles collaboratrices et d'un apprenti assistant socio-éducatif au sein de l'équipe. La mise en place d'un espace extérieur réaménagé permet aux enfants de profiter de la nature directement devant leur porte. Le projet d'une nouvelle version du règlement voit le jour et est retravaillé par la direction de la crèche.

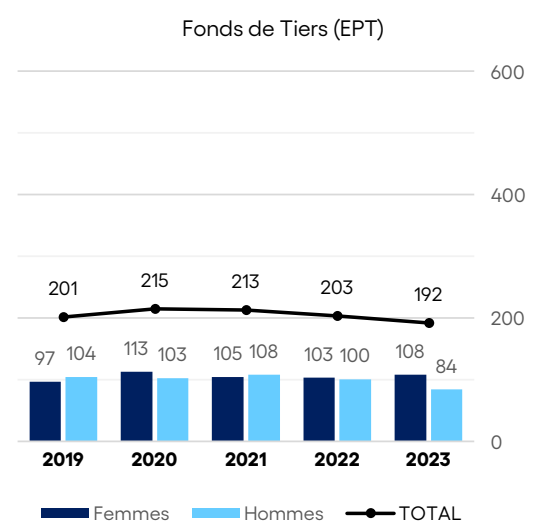
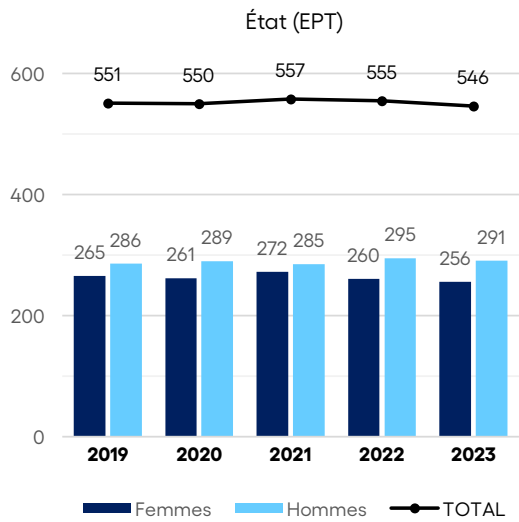
Effectifs (nombre de personnes et équivalents plein temps) en fonction du genre



		Variation 2023-2022		
		Femmes	Hommes	TOTAL
UNINE	Nb pers.	1	-22	-21
	%	0,2 %	-4,0 %	-1,9 %

		Variation 2023-2022		
		Femmes	Hommes	TOTAL
UNINE	EPT	0,8	-20,4	-19,6
	%	0,2 %	-5,2 %	-2,6 %

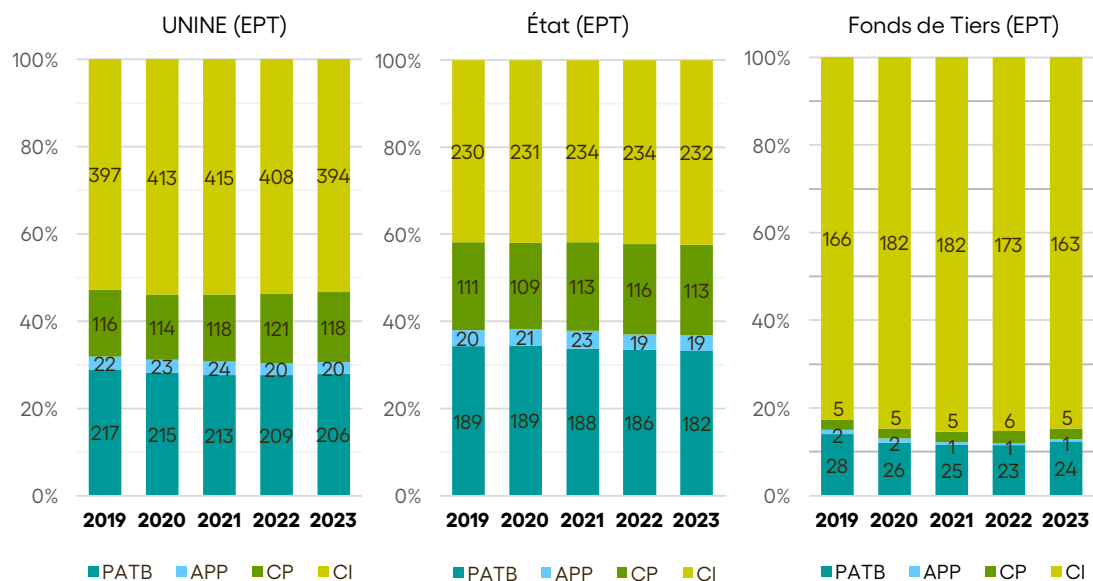
Effectifs (EPT) par genre et source de financement



		Variation 2023-2022		
		Femmes	Hommes	TOTAL
ÉTAT	EPT	-4,3	-4,0	-8,3
	%	-1,6 %	-1,4 %	-1,5 %

		Variation 2023-2022		
		Femmes	Hommes	TOTAL
FDT	EPT	5,0	-16,4	-11,3
	%	4,9 %	-16,3 %	-5,6 %

Effectifs (EPT) par catégorie de personnel et source de financement



Variation 2023-2022

		PATB	APP	CP	CI	TOTAL
UNINE	EPT	-3,2	-0,0	-3,2	-13,2	-19,7
	%	-1,5 %	-0,0 %	-2,6 %	-3,2 %	-2,6 %
ÉTAT	EPT	-3,8	0,0	-2,0	-2,5	-8,3
	%	-2,0 %	0,0 %	-1,7 %	-1,1 %	-1,5 %
FONDS DE TIERS	EPT	0,6	-0,0	-1,2	-10,7	-11,3
	%	2,4 %	-0,0 %	-20,9 %	-6,2 %	-5,6 %

Abréviations :

PATB : personnel administratif, technique et de bibliothèque

APP : apprenties et apprentis

CP : corps professoral

CI : corps intermédiaire

Remarques : lorsque les données sont présentées en nombre de personnes, les personnes qui occupent plusieurs postes à temps partiel sont comptabilisées une seule fois.

MANDAT D'OBJECTIFS 2023-2026

Le Mandat d'objectifs 2023-2026 (MO 2019-2022) confie dix mandats à l'UniNE, déclinés dans un Contrat de prestations qui est encore en préparation fin 2023. Cette section propose un bilan succinct de l'accomplissement du mandat.

Enseignement

Mandat n°1 – Consolidation de l'offre de l'enseignement

L'UniNE poursuit sa politique de formation à la fois généraliste et spécialisée, dans une perspective interdisciplinaire, respectivement aux niveaux bachelor (premier cycle) et master (deuxième cycle). Elle ancre son offre de formations dans les champs de la Société 4.0.

L'UniNE poursuit sa politique initiée durant le MO 2014-2017, développée durant le cycle stratégique qui s'achève et qu'elle a centrée sur les domaines de la Société 4.0. À cette fin, l'UniNE portera une attention particulière aux thématiques mises en évidence dans sa Vision stratégique 2027 à l'occasion de la reconfiguration d'enseignements ou de cursus existants ou lors de la définition des profils établis pour le renouvellement du personnel académique ; elle accordera la priorité aux thématiques qui permettent de soutenir les quatre axes du PI 2023-2026 : dialogue, digitalisation, diversité et durabilité.

À la rentrée d'automne 2023, les nouveaux cursus, piliers et spécialisations proposés sont :

- Master en conservation de la biodiversité (Durabilité). Ce Master est le fruit d'une décision prise en 2017. Le profil d'une chaire qui allait se libérer en raison d'un départ à la retraite a été reconfiguré vers la biologie de la conservation. Une nouvelle professeure avec prétitularisation conditionnelle est entrée en fonction en 2020, ce qui a permis, durant les années 2021 à 2023, d'ouvrir une orientation en biologie de la conservation au sein du Master en biologie. Ce délai, de même que la création d'une chaire d'anthropologie de l'environnement en 2022 grâce à un financement externe, a permis de progressivement réorienter les ressources et de donner l'assise nécessaire pour un cursus complet consacré à la biologie de la conservation.
- Pilier en Science politique du Bachelor en lettres et sciences humaines (Dialogue et Diversité). Ce cursus a été rendu possible par la transformation d'un poste de professeur-e assistant-e en poste de professeur ordinaire (dont les heures d'enseignement sont plus nombreuses que pour un-e professeure assistant-e pour qui l'accent est davantage mis sur les activités de recherche). En raison des ressources limitées, seul un pilier secondaire à 60 crédits ECTS est ouvert en 2023. En fonction de la demande et des moyens disponibles, l'ouverture ultérieure d'un pilier principal à 90 crédits est un scénario qui n'est pas écarté, sans parler d'un pilier renforcé à 120 crédits.
- Pilier en Humanités numériques du Bachelor en lettres et sciences humaines et pilier en Patrimoine régional et humanités numériques dans le Master en lettres et sciences humaines (Digitalisation). Ces piliers sont proposés par un nouveau professeur engagé suite à une vacance de chaire, sur la base d'un profil exigeant des compétences étendues pour les humanités numériques.
- Spécialisation Sociétés numériques dans le pilier en Sociologie du Master en sciences sociales (Digitalisation). Cette offre renforce l'intégration de la digitalisation dans les sciences de la société, après celle de la durabilité qui avait pris la forme en 2022 d'une spécialisation Changements climatiques et sociétés au sein du pilier en Géographie.

- Majeure en durabilité dans le Master en finance (Durabilité). Cette offre, s'appuyant sur le profil adapté en vue de l'engagement d'un nouveau professeur de finance, complète deux autres spécialisations en Science des données et en Recherche académique lancées trois ans plus tôt.
- Des enseignements sont également créés ou reconfigurés pour appréhender des évolutions sociétales majeures : un cours sur la politique monétaire dans une ère nouvelle (grâce à un financement de la Banque nationale suisse), un concours de plaidoirie en droit de la santé, des cours sur la résolution de litiges dans le monde numérique ainsi que sur le droit spatial international.
- Huit chaires sont repourvues dans les domaines de la chimie environnementale (avec un accent sur la recherche en écologie qui permet de renforcer les liens avec la biologie), le droit des migrations, l'ethnomusicologie, la finance (avec un profil marqué sur la finance durable), la génétique évolutive (consolidation du domaine par le remplacement d'un poste de professeur-e assistant-e par une chaire de professeur-e ordinaire), l'apprentissage automatique (machine learning), la macroéconomie appliquée et la philologie classique (reconfiguration d'une chaire dans le sens d'une spécialisation vers la philologie afin d'adapter l'offre en histoire antique dont l'offre a été calibrée à des besoins devenus moindres).

Mandat n° 2 – Pédagogie

L'UniNE poursuit sa politique de valorisation d'une pédagogie éclairée, innovante et inclusive auprès de son corps enseignant et des commissions de nomination.

La proximité entre le corps enseignant et les étudiant-e-s est un atout indéniable de l'UniNE. De l'avis tant des étudiant-e-s que des alumnae et alumni, elle constitue une des principales forces de l'UniNE. L'Université doit pouvoir continuer de tirer parti de cette particularité et la renforcer encore davantage en assurant la sensibilisation du corps enseignant aux nouvelles possibilités technologiques liées à la digitalisation, ainsi qu'aux opportunités de formation continue en vue de développer une pédagogie éclairée, innovante et inclusive. La qualité de l'enseignement à l'UniNE sera mise en avant dans sa stratégie promotionnelle et dans sa politique de recrutement académique.

L'année est marquée par l'arrivée de Chat GPT et autres générateurs de contenus par l'intelligence artificielle (IA). Très vite, des recommandations sont données au corps enseignant et au corps étudiant dans les domaines suivants :

- Traitement des sources
- Outil de révision
- Aide aux études
- Rédaction de prompts
- Cinq questions sur l'IA
- Aide à l'écriture

À la rentrée 2022, l'obligation d'enregistrer les cours, qui était la règle durant la période de situation particulière provoquée par la pandémie Covid, a été abandonnée et transformée en recommandation. Une enquête sur les pratiques durant le semestre d'automne 2022 a lieu auprès du corps enseignant d'une part, du corps étudiant d'autre part. Le rapport est publié en février 2023 et montre que neuf étudiant-e-s sur dix ont accès à au moins un cours enregistré dans leur cursus, et qu'environ un tiers des cours, touchant près de deux tiers des étudiant-e-s, sont enregistrés.

Un échange de bonnes pratiques est initié en fin d'année entre des enseignantes et enseignants du secondaire II (CPNE et lycées) et le Support enseignement et pédagogie

de l'UniNE. Les analyses approfondies des cursus menées (lancées ou terminées en 2023) sont : Master en hydrogéologie et géothermie, Master en biologie, Bachelor en systèmes naturels, Bachelor en biologie et ethnologie, Bachelor en biologie, Master en sciences historiques (tous piliers), Master en lettres et sciences humaines (tous piliers). Le Master in general management pour non-économistes, bilingue avec une majorité de cours en anglais depuis sa création, devient uniquement anglophone de manière à mieux répondre aux attentes des étudiantes et des étudiants.

Des financements sont attribués à quatre projets pédagogiques innovants, portant sur des contenus en lien avec la digitalisation et la durabilité : Podcasting en philosophie, Cours inversé en systèmes aquifères karstiques, Sustainable Education (partenariat avec Oikos International), Utiliser ChatGPT pour la rédaction d'un mémoire de master.

Recherche

Mandat n° 3 – Parcours doctoral

L'UniNE adapte les conditions-cadres des doctorantes et doctorants de manière à favoriser la réussite des études de doctorat et l'insertion professionnelle (académique ou non-académique) des diplômées et diplômés de troisième cycle.

L'UniNE poursuivra le travail commencé durant le MO 2019-2022 et retardé par la pandémie en mettant en œuvre des mesures organisationnelles, destinées à optimiser l'encadrement des doctorant-e-s et à réunir les conditions propices à la réussite des études de troisième cycle dans un délai de quatre à cinq ans. Le maintien des bourses de mobilité pour les doctorant-e-s (Doc.Mobility) ainsi que du financement des écoles doctorales dépendra, durant la période quadriennale, notamment des financements fédéraux.

Le travail de documentation de la condition doctorale et postdoctorale se poursuit en 2023. Après l'enquête auprès des doctorantes et doctorants UniNE, publiée à l'automne 2022, l'enquête auprès des membres du corps intermédiaire avec doctorat est publiée en juin 2023. Elle est complétée par un rapport statistique qui est développé de manière à pouvoir être actualisé sur une base annuelle, en même temps que les rapports sur les cursus de bachelor et master. En décembre est lancé le troisième volet (enquête auprès des personnes titulaires d'un doctorat UniNE obtenu dans les dix dernières années), qui doit notamment répondre à la recommandation de l'OCDE de « mieux rendre visible et encourager la valorisation des options de carrières diversifiées au sein et en-dehors de l'académie ».

Une mesure importante en faveur du corps intermédiaire est la décision de réduire, à l'horizon 2026, le nombre de charges d'enseignement qui sont confiées à des personnes engagées à durée déterminée et de les remplacer par des engagements à durée indéterminée. Un contingent de 600% de maîtres d'enseignement et recherche (MER) est octroyé aux facultés (2 x 200% aux deux grandes facultés et 2 x 100% aux deux facultés les plus petites). A terme, les MER pourraient passer de 10.2 à 16.2 postes, soit une hausse de près de 60% de postes stables, compensée par une diminution d'autant de postes qui sont limités dans le temps. Avec le jeu des temps partiels, une dizaine de personnes pourraient être engagées.

Sur la base des enquêtes susmentionnées et des attentes exprimées par rapport à la Charte du doctorat, le Service académique met au point une procédure pour s'assurer que l'ensemble des doctorantes et doctorants nouvellement immatriculé-e-s, ainsi que leurs directrices et directeurs de thèse, aient connaissance de la Charte ainsi que des engagements réciproques qui y figurent, et soient invité-e-s à la signer. D'autres mesures sont prises suite à ces enquêtes, notamment en matière d'égalité, de lutte contre le harcèlement, d'accès aux prestations du fonds d'aide sociale. Des ateliers pédagogiques offerts spécifiquement aux doctorantes et doctorants rencontrent un important succès.

Mandat n° 4 – Soutien institutionnel au dépôt de projets de recherche

L'UniNE offre des conditions propices au dépôt de projets de recherche financés par des fonds de tiers institutionnels. Elle poursuit les développements en matière d'open access, open research data et open science.

La recherche est l'un des indicateurs servant au calcul des contributions de base versées par la Confédération. L'objectif du MO 2019-2022 demandant à l'UniNE d'augmenter le nombre de projets de recherche financés par des fonds de tiers n'a pas été atteint pour plusieurs raisons, parmi lesquelles la réforme du système de soutien à la recherche de la LEHE. Il est attendu de l'UniNE qu'elle stabilise le nombre des projets en optimisant ses procédures habituelles de soutien administratif aux chercheuses et chercheurs. L'UniNE poursuivra le déploiement des outils et procédures, dont elle dispose afin de favoriser l'ouverture et la reproductibilité des recherches menées en son sein (open access, open research data, open science), en conformité avec les standards nationaux et internationaux.

En matière d'Open Access (OA), la plateforme Libra, qui permet aux scientifiques de l'UniNE de déposer en accès libre leurs travaux de recherche, est migrée vers une solution FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable).

En matière d'Open Research Data (ORD), l'UniNE adhère au dépôt pour les données de recherche issues des sciences humaines et sociales SwissUbase. Elle engage un data steward grâce à un financement fédéral. Les mécanismes ORD font l'objet d'une campagne d'information, avec notamment la création d'un espace dédié sur le site de l'UniNE.

Au chapitre des financements importants de la recherche, l'UniNE fait partie d'un consortium qui démarre un projet autour de l'hydrogéologie karstique financé par une importante bourse européenne. Le montant pour la partie neuchâteloise du projet, d'environ 2.5 millions de francs, est financé par les mesures fédérales adoptées suite à la rétrogradation de la Suisse en état tiers non associé du programme européen Horizon.

L'UniNE est également lauréate de la bourse 2023 en faveur de la relève attribuée par la Fondation de famille Sandoz à une chercheuse en sociologie du travail et de la famille spécialisée dans l'étude des inégalités de genre.

Un chercheur de l'Institut de biologie est lauréat du Prix Marcel Benoist 2023. C'est la deuxième fois qu'un scientifique de l'UniNE obtient cette distinction prestigieuse, 97 ans après le géologue Émile Argand.

Champs d'action transversaux

Mandat n° 5 – Partenariats avec les hautes écoles

L'UniNE poursuit ses collaborations avec les autres hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques. Elle est particulièrement attentive à renforcer ses partenariats avec les hautes écoles BEJUNE.

Les collaborations de l'UniNE avec les autres hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques s'inscrivent dans la continuité et sur le long terme. Les réseaux BEJUNE, BeNeFri et Triangle Azur en particulier sont privilégiés, de mêmes que les collaborations établies dans le cadre de la Conférence Universitaire de Suisse Occidentale, sans oublier le maintien des partenariats pour l'enseignement et la recherche avec la Suisse alémanique, l'Europe et le monde. La collaboration à l'échelle de la Suisse romande, du pays et à l'international se poursuivra et se traduira notamment par des projets communs d'enseignement (formation de base et formation continue) et de recherche. Il est attendu que l'UniNE poursuive et intensifie ses partenariats avec la HE-Arc et la HEP-BEJUNE, dans le sens du mandat n°14 du MO 2019-2022. En particulier, l'UniNE doit porter son attention à la promotion des compétences linguistiques de la communauté universitaire, notamment dans la pratique de la langue allemande par les étudiant-e-s.

Sur l'impulsion du Conseil de l'Université, qui s'engage en faveur de collaborations intensifiées et de la recherche de synergies entre l'UniNE et les hautes écoles BEJUNE, le Département cantonal en charge de la formation demande une évaluation à l'UniNE. Le Rectorat lui fournit des données sur les coûts par étudiant-e, les collaborations existantes dans la formation de base, la gouvernance facultaire ainsi que les spécificités dans l'offre d'enseignement en économie.

La convention avec la He-Arc concernant le Bachelor HES en droit économique fait l'objet d'un avenant en raison d'une modification temporaire de l'offre de cours assurés par l'UniNE.

Lors d'une remise de titres à la HE-Arc, un partenaire d'une haute école d'un canton voisin s'étonne publiquement qu'à Neuchâtel, l'Université et la HES arrivent à mettre sur pied des formations continues conjointes, ce qui témoigne de la bonne aptitude à collaborer entre HEU et HES qui prévaut à Neuchâtel.

En menant une procédure en vue de créer une deuxième demi-chaire au sein de l'Institut transdisciplinaire de travail social (ITTS), la Faculté des sciences économiques consolide sa collaboration avec la HES-SO et swissuniversities autour d'un projet pilote national en matière de formation doctorale inter-institutionnelle.

Des discussions approfondies ont lieu avec le FNS ainsi que les Universités de Genève et Zurich afin que l'UniNE puisse rejoindre ces dernières en tant qu'institution hôte du Pôle de recherche national Evolving Language, ce qui nécessitera un investissement important et générera des retombées pour le développement de la recherche à l'UniNE.

Au niveau international, un partenariat important est renouvelé pour le double Master en droit avec le King's College of London. Une déclaration d'intention est signée avec l'Université du Zululand (Afrique du Sud) dans le but d'intensifier et développer les collaborations dans les domaines de l'hydrogéologie, de la conservation animale, et de l'anthropologie social. L'UniNE accueille le congrès triennal de l'Association internationale des hispanistes et le congrès biennal de l'Association des Sociétés de philosophie de langue française.

Mandat n° 6 – Promotion de l'égalité

L'UniNE poursuit sa politique d'encouragement des carrières féminines, dont la finalité est la réalisation de l'égalité dans les faits (équilibre F-H) dans l'ensemble de ses catégories de personnel. Elle prend en compte la diversité des profils des étudiant-e-s ainsi que des membres du personnel et développe une stratégie pour réduire les biais implicites et lutter contre la discrimination.

Même si les chiffres pour le corps professoral sont dans la moyenne haute à l'UniNE en comparaison nationale (fin 2021, l'UniNE compte un peu plus de 30% de femmes membres du corps professoral en EPT, 32% en nombre de personnes), la promotion des carrières féminines est une tâche qui doit être poursuivie. Elle doit également être étendue à l'ensemble du personnel de l'UniNE, alors qu'elle ciblait prioritairement le personnel académique dans le MO 2019-2022. L'égalité des opportunités fait l'objet d'un monitoring et des mesures spécifiques doivent être mises en place pour atteindre l'égalité dans les faits. Par ailleurs, l'UniNE s'attèlera à promouvoir une approche pédagogique inclusive, à formuler des bonnes pratiques en matière de diversité et d'inclusivité et à renforcer les dispositions institutionnelles relatives au respect des différences et à la lutte contre les discriminations.

À la rentrée de septembre, vingt distributeurs de protections hygiéniques gratuitement disponibles sont installés dans les différents bâtiments de l'Université. L'UniNE souhaite ainsi contribuer à la lutte contre la précarité menstruelle. Une attention particulière est portée aux impacts sur la santé et l'environnement : fabriqués en Europe à base de coton bio, les modèles choisis répondent à des standards de qualité élevés et ne contiennent aucun composant nocif et/ou synthétique (chlore, parfum, parabènes, plastiques, etc.)

En mars, avec une quarantaine d'autres hautes écoles en Suisse, l'UniNE participe à la première édition du Sexual Harassment Awareness Day.

Suite au départ de la titulaire, une nouvelle responsable du Bureau égalité est diversité entre en fonction en septembre. Une formation à l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ est organisée pour le personnel RH et d'autres membres du personnel qui ont des contacts réguliers avec des membres du corps étudiant. Dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes, l'UniNE accueille une conférence coorganisée avec une association de soutien aux femmes victimes de violences et organise un atelier, à destination de la relève académique, sur les techniques physiques, verbales et mentales d'autodéfense qui participent au renforcement de la confiance, de l'estime et du respect de soi.

Des conférences sont données sur les thèmes des discriminations sexistes dans le monde du travail et de l'aménagement des espaces publics dans une perspective égalitaire, ainsi qu'un atelier pédagogique pour favoriser un environnement d'enseignement attentif à la diversité des personnes LGBTIQ et exempt de discriminations.

Mandat n° 7 – Attractivité

L'UniNE poursuit ses efforts pour maintenir son attractivité principalement auprès des étudiant-e-s du canton et de l'Arc jurassien, mais également du reste de la Suisse et de l'étranger.

Le maintien par l'UniNE de son attractivité est décisif, afin qu'elle demeure la haute école de référence pour les lycéennes et lycéens du canton et de l'Arc jurassien. Il s'agit donc pour elle de consolider et de renforcer ses relations avec les lycées neuchâtelois et ceux de l'Arc jurassien tout en tirant profit de la diversité des moyens promotionnels, notamment digitaux, déployés lors de la pandémie. L'UniNE doit se profiler non seulement comme une université de premier choix pour ce bassin de futur-e-s étudiant-e-s, de par la qualité de ses programmes et de son cadre de vie, mais également par celle de ses prestations aux étudiant-e-s (qualité du recrutement, de l'enseignement, de l'écoute, de l'encadrement, des services) et de ses engagements sociétaux.

Les nouveaux cursus mentionnés sous le mandat n°1 participent à l'attractivité de l'UniNE, qui enregistre un nombre satisfaisant d'immatriculations dans ces nouveaux domaines, sans que cela phagocyte les cursus apparentés. La rentrée du semestre d'automne enregistre un record du nombre d'admissions, avec une hausse de plus de 10%. Toutefois, par rapport à l'année précédente, la hausse effective des immatriculations (personnes qui sont venues) se situe aux alentours de 4.5% (1539 contre 1473 l'année précédente). En ce qui concerne les effectifs, selon des chiffres encore provisoires, ils se montent à 4353 (4409 en 2022).

Même s'il est usuel d'avoir une différence de 15 à 20% entre les admissions et les personnes qui s'immatriculent finalement, ce décalage important en 2023 entre les demandes d'admission et les effectifs s'explique pour deux raisons principales. Premièrement, on constate que de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants multiplient les inscriptions et se décident au dernier moment, ce qui gonfle les statistiques des demandes d'admissions. Deuxièmement, même si la rentrée a été proche des records en matière d'admissions confirmées par une venue, un nombre plus important que d'habitude d'étudiantes et d'étudiants a clôturé son dossier. Ainsi, 1196 titres ont été remis en 2023. Ce sont 115 personnes diplômées en plus par rapport à l'année précédente qui était dans la moyenne des dernières années située entre 1000 et 1100.

En ce qui concerne la provenance, la hausse des admissions est notable à Neuchâtel (470 contre 401 l'année précédente) et à Berne (123 contre 95).

Projet-pilote en 2022, les sondages à la sortie (exit surveys) sont menés pour la première fois en 2023. Pour chaque cursus, y compris le doctorat, les personnes qui ont été diplômées ou qui ont abandonné les études dans l'année reçoivent un questionnaire sur leur appréciation de l'Université de Neuchâtel et leurs suggestions. Le taux de réponse est très satisfaisant, notamment de la part des personnes qui ont abandonné et qui échappaient aux panoramas considérés jusqu'à présent (l'OFS organise un sondage tous les deux ans auprès des seules personnes diplômées d'une même année). En complément, un sondage a aussi été réalisé auprès des personnes qui ont demandé leur admission mais ne sont pas venues. Ces sondages à la sortie s'accompagnent de rapports statistiques sur les cursus entièrement revus, de manière à fournir aux facultés et aux responsables des cursus des outils de pilotage plus précis.

Mandat n° 8 – Durabilité

L'UniNE place la durabilité au cœur de sa stratégie en matière d'enseignement, de recherche et de fonctionnement. Elle joue un rôle exemplaire en matière de durabilité dans la société, diffuse des connaissances et met à disposition de la Cité les compétences de ses membres en matière de durabilité.

Les enjeux liés à la durabilité prennent une place de plus en plus importante. Le dérèglement climatique nécessite une réduction de l'empreinte écologique liée aux activités de l'UniNE, le développement de travaux de recherche en vue de mieux comprendre le phénomène et ses implications, ainsi qu'une démarche générale à la fois de formation des étudiant-e-s et de sensibilisation de la population. L'importance de la durabilité justifie un mandat spécifique attribué à l'UniNE. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'un défi parmi d'autres à relever, mais d'une problématique sur laquelle l'UniNE doit se pencher de manière prioritaire. En outre, la durabilité prend une importance croissante dans les classements et la réputation des universités, ce qui a un effet sur l'attractivité. Lors des renouvellements de chaires, l'UniNE privilégiera les profils scientifiques en lien avec les thématiques associées à la durabilité, de manière à produire davantage de recherche sur ces thématiques. Elle mettra en œuvre toutes les mesures permettant de réduire son empreinte climatique et environnementale. Elle contribuera à l'information et au débat public de façon scientifique, sans verser dans l'activisme et en garantissant la liberté d'expression de ses membres.

En 2023, les efforts pour réduire les déplacements aériens sont renforcés avec d'une part l'augmentation du prélèvement carbone facturé aux entités, d'autre part la fin du remboursement des déplacements en avion vers des destinations qui peuvent être atteintes en train en moins de dix heures depuis Neuchâtel.

Le système de parage pour le personnel est réorganisé, avec trois nouveautés : augmentation du coût de l'abonnement qui devient semestriel au lieu d'annuel, possibilité de payer à l'heure et définition d'une zone de proximité qui ne permet pas aux personnes résidentes d'avoir accès à l'abonnement semestriel. Cette zone tient compte de la durée de déplacement et de la fréquence de l'offre pour les transports publics.

Un nouveau bilan CO2 est réalisé. Il montre que les efforts d'économie d'énergie et de réduction des déplacements aériens ont eu un impact, même si celui-ci est en partie la conséquence du Covid et de ses suites (qui a limité les occasions de se déplacer vers des événements à l'étranger) ainsi que des mesures d'économie prises durant l'hiver 2022-2023 dans le cadre du plan visant à prévenir des pénuries d'électricité en Suisse.

Le Fonds climat, alimenté par les prélèvements sur les transports aériens et les recettes de parage après déduction des frais de fonctionnement du système, finance ses premiers projets, qui seront réalisés en 2024, à l'exemple d'un système de ventilation des serveurs avec récupération de la chaleur et de parc à vélos sécurisé avec toiture végétalisée. Les alentours de la Faculté de droit sont également aménagés pour y installer des parkings à vélos protégés des intempéries et mieux sécurisés contre les vols et les dommages.

Mandat n° 9 – Gestion

L'UniNE assure un traitement sécurisé des données qu'elle recueille, y compris les données de recherche récoltées et stockées sur ses serveurs, dont les contenus peuvent être sensibles. Elle identifie les adaptations nécessaires de son système de contrôle des risques financiers, RH et informatiques, et elle optimise le système de tableaux de bord permettant son pilotage. Dans la mesure des moyens financiers qu'elle parvient à mobiliser, elle développe un système de gestion électronique des processus, ainsi que des documents.

L'attaque informatique subie par l'UniNE en février 2022 a rendu visible et concret un des risques majeurs qui pèse sur les organisations à notre époque. Même si le système de gestion des risques informatiques a fait échouer la tentative de paralysie des activités de l'Université par cryptage des données, le vol de données a constitué un choc, dont les conséquences ne doivent pas être sous-estimées. Les risques liés aux flux financiers ainsi qu'aux procédures d'engagement et de gestion du personnel font l'objet d'un contrôle suivant un processus d'amélioration constante. Les enseignements à tirer impliquent de renforcer la sécurité informatique, d'édicter des procédures claires concernant le traitement sécurisé des documents électroniques et de sensibiliser régulièrement les membres du personnel et du corps étudiant aux bonnes pratiques, notamment en termes de gestion des outils et documents numériques.

Des mesures techniques de protection ainsi que des actions de sensibilisation du personnel sont déployées en 2023 pour renforcer la sécurité informatique. Sur le plan technique, tous les comptes informatiques du personnel et du corps étudiant sont migrés, de manière à introduire un système de double authentification pour les connexions. Une partie des données sont déplacées des serveurs UniNE vers le cloud, avec des serveurs basés en Suisse, afin d'accroître les standards de sécurité.

Le personnel est sensibilisé par l'intermédiaire de deux actions. Premièrement, la mise à disposition d'un guide, accompagné de tutoriels vidéo, sur la protection des données. Deuxièmement, des informations sous forme de vidéos avec questionnaires. Un test d'envoi d'un faux courriel de phishing a lieu en novembre afin d'évaluer la sensibilité du personnel aux risques informatiques. Ce type de test est appelé à se répéter.

Les axes stratégiques du Système de contrôle interne (SCI), qui n'avaient pas été repris depuis le Mandats d'objectifs 2014-2017, sont remis à jour afin de refléter les politiques mises en place depuis le Mandat 2019-2022. Le Rectorat adopte un document stratégique en matière de sécurité de l'information, ainsi qu'une nouvelle politique des mots de passe qui sera mise en œuvre dès 2024.

Un système est lancé sous forme de projet-pilote afin de numériser la voie de service entre les facultés et le Rectorat. Des évaluations sont également faites pour les processus RH, dans le but de développer le traitement numérisé des activités du service compétent.

Mandat n° 10 – Examen des prestations

L'UniNE réexamine ses prestations afin de tenir compte des évolutions ayant un impact sur ses revenus et ses charges.

La période du mandat d'objectifs 2019-2022 a montré à quel point des événements imprévus, tels qu'une pandémie ou une reprise brutale de l'inflation, peuvent influencer de manière importante sur la planification financière. Sur le plus long terme, le changement du système de financement, fédéral et intercantonal, oblige les hautes écoles à repenser leurs prestations. Par ailleurs, bien que l'UniNE ait réussi à effacer les pertes enregistrées durant les années qui avaient précédé la nouvelle loi cantonale de 2016, elle n'a pas pu alimenter le fonds de compensation, qui lui permet de minorer les risques financiers, cela dans une situation où le réalisme ne permet pas de répondre à ses attentes pour le financement des développements prévus dans son plan d'intentions. L'Université devra donc réexaminer son offre de formations et ses autres prestations en fonction des moyens à sa disposition et des normes de subvention de la LEHE, tout en développant leur pertinence, leur efficacité et leur cohérence, dans le dessein de renforcer son attractivité.

Le financement de l'UniNE pour la période 2023-2026 est décidé le 31 octobre lors de l'approbation du Mandat d'objectifs et de l'enveloppe financière par le Grand Conseil. Durant les dix mois qui ont précédé, le renouvellement des chaires libérées suite à des départs est gelé, avec l'autorisation faite aux facultés de préparer des profils. Cela concerne notamment des chaires en économie, histoire, hydrogéologie, littérature, mathématiques, psychologie et statistique. A partir de novembre, le Rectorat ouvre à nouveau la possibilité de lui soumettre des demandes de repourvues, accompagnées le cas échéant du profil si la faculté en a établi un durant la période de gel. Chaque demande de repourvue est analysée sous l'angle du besoin de conserver l'offre existante ainsi que des possibilités de développement ou de reconfiguration de celle-ci.

Le Grand Conseil accorde une augmentation de 10,5 millions de francs à répartir entre les années 2024, 2025 et 2026. Un mois plus tard, il fixe à 3 millions la hausse pour 2024 dans le cadre du budget cantonal. Cette augmentation permettra de faire face à une partie des hausses de charges et des baisses de recettes attendues pendant la période couverte par le Mandat.

En ce qui concerne la hausse des charges :

- Une augmentation liée à l'inflation d'environ 2 millions de francs est absorbée sans hausse de la subvention cantonale en 2023. A noter que les coûts de l'énergie s'alourdissent de 41% et les coûts salariaux de 2% en 2023 par rapport à 2022. La réduction du taux pour le contrat-formation ainsi que d'une autre cotisation obligatoire représente en contrepartie une baisse de charge d'environ 150'000 francs. Les charges nettes non compensées liées au contrat-formation introduit en 2020 passent en conséquence d'environ 400'000 à environ 300'000 francs annuels.
- Le budget 2024 adopté en novembre prévoit une progression des charges salariales pour 2024, qui seront augmentées d'une compensation du renchérissement fixée à 2.2%.

- Dans la foulée du vote du Grand Conseil sur l'enveloppe quadriennale 2023-2026, le Conseil d'Etat annonce une hausse des loyers facturés à l'UniNE. Celle-ci sera de 885'000 francs répartis sur les trois années à venir. L'augmentation du financement de l'Etat de 10.5 millions pour la période 2024 à 2026 est donc ramenée à environ 9.6 millions au vu de la retenue les qui est opérée via les loyers.

En ce qui concerne la baisse de recettes :

- Le budget 2024 tient compte de la révision des tarifs AIU qui engendrera une réduction du financement comprise entre 1.5 et 2 millions annuels.
- L'abandon du fonds de cohésion LEHE sera effectif en 2025 et le budget prévoit une subvention fédérale inchangée en 2024.

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'Université, le budget 2024 prévoit un déficit, d'environ 500'000 francs. Le choix est fait de ne pas modifier le budget suite au versement de 3 millions de subvention supplémentaire dans le cadre du budget cantonal 2024 au lieu des 3.5 millions qui étaient escomptés. Le Rectorat décide, avec l'accord du Conseil de l'Université qui adopte le budget, de privilégier des mesures d'adaptation des dépenses dans le courant de l'année 2024 en fonction de l'évolution constatée des charges et dépenses.

Édition

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre d'impression de l'Université (CIUN)

© **Université de Neuchâtel**
2024

